



Évaluation du programme Ordinateurs pour les écoles et plus (OPE+) et du programme de stages OPE

Direction générale de la
vérification et de l'évaluation

RAPPORT

Mars 2023

Vous pouvez lire cette publication en ligne à l'adresse <https://ised-isde.canada.ca/site/verification-evaluation/fr/evaluation>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le formulaire de demande de publication à l'adresse <https://www.ic.gc.ca/eic/site/iccat.nsf/frm-fra/EABV-9E9HE7> ou écrire à l'adresse suivante :

Centre de services aux citoyens d'ISDE
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
édifice C.D. Howe
235, rue Queen
Ottawa, ON K1A 0H5
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189

Téléphone (international) : 613-954-5031

ATS (pour les malentendants) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Courriel : ISED@Canada.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement.

Pour obtenir la permission de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne à l'adresse www.ic.gc.ca/Demandes de droit d'auteur ou communiquer avec le Centre de services aux citoyens d'ISDE aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2021.

No de cat. lu4-423/2023F-PDF

ISBN 978-0-660-48597-3

Also available in English under the title Evaluation of Computers for Schools Plus (CFS+) and Computers for Schools Intern (CFSI) Programs

Table des matières

3

Contexte du programme

5

Contexte de l'évaluation

6-35

Conclusions

6

Pertinence

15

Rendement

31

Efficacité

36

Résumé et recommandations

38

Annexes

Contexte du programme

Description des programmes

Programme Ordinateurs pour les écoles et plus* (OPE+)

Le programme Ordinateurs pour les écoles et plus (anciennement Ordinateurs pour les écoles) collabore avec des affiliés OPE+ et des organismes partenaires partout au Canada pour recueillir des dons de matériel informatique et d'appareils électroniques, les reconditionner et les distribuer aux écoles, aux bibliothèques, aux organismes à but non lucratif, aux peuples autochtones et aux Canadiens à faible revenu admissibles partout au pays. En 2017, le programme a élargi sa portée pour fournir des ordinateurs reconditionnés supplémentaires aux Canadiens à faible revenu par l'entremise de l'initiative Familles branchées (IFB).

Programme de stages OPE

Offert par les affiliés OPE+, le programme de stages OPE vise à améliorer l'employabilité des jeunes (âgés de 15 à 30 ans) en offrant des stages. Le programme de stages OPE est l'effectif interne des ateliers de remise en état OPE+ et fait partie de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) du gouvernement du Canada.

Financement de programmes

Le financement annuel moyen du programme OPE+ s'élevait à 5,4 millions de dollars. Le supplément de 1,0 million de dollars versé au programme OPE+ en 2016-2017 et en 2017-2018 a fourni 10 000 ordinateurs supplémentaires pour chacune de ces années et a élargi la portée du programme (figure 1).

Le programme de stages OPE avait un financement annuel moyen de 3,7 millions de dollars et a reçu 1,13 million de dollars supplémentaires en 2019-2020 dans le cadre de la SECJ dans le but d'offrir davantage de stages destinés aux jeunes. En 2020-2021, le programme de stages OPE a également reçu un financement supplémentaire de 5,2 millions de dollars pour financer davantage de stages dans le cadre de la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19 (figure 2).

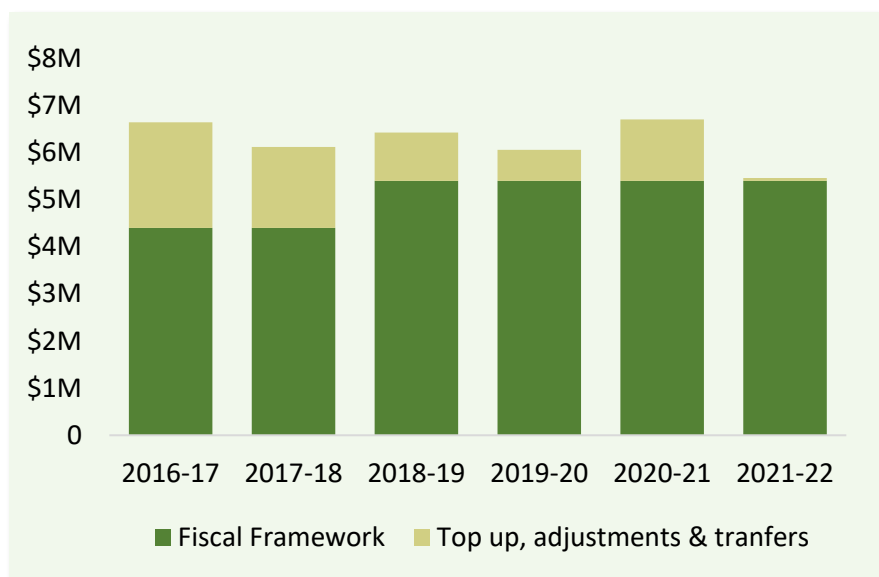


Figure 1 : Budget du programme OPE+ de 2016 à 2022 (en millions de dollars)

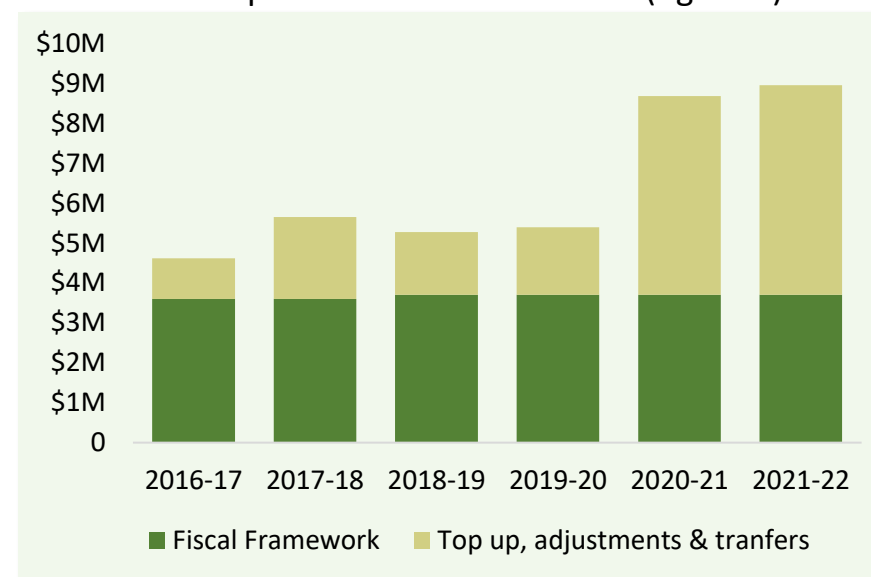


Figure 2 : Budget du programme de stages OPE de 2016 à 2022 (en millions de dollars)

Le budget combiné des **deux programmes** pendant la période d'évaluation (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2022) représente 76,0 millions de dollars, dont 70,3 millions de dollars en subventions et contributions (S et C) et 5,6 millions de dollars en dépenses de fonctionnement (F et E).

Contexte du programme

Mise en œuvre du programme

Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE)

La Direction générale Un Canada branché du Secteur du Spectre et des télécommunications d'ISDE est responsable de la surveillance et de la gestion continue du programme OPE+ et du programme de stages OPE.

Affiliés OPE+

La prestation du programme OPE+ et du programme de stages OPE est assurée par un réseau de 13 organismes à but non lucratif et du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (affiliés OPE+) en vertu d'accords de contribution avec ISDE (figure 3). Les affiliés OPE+ sont des organismes autonomes, qui sont chargés de superviser les activités de remise à neuf et de distribution dans leur territoire, d'embaucher des jeunes, et de leur offrir des stages enrichissants dans le cadre du programme de stages OPE.

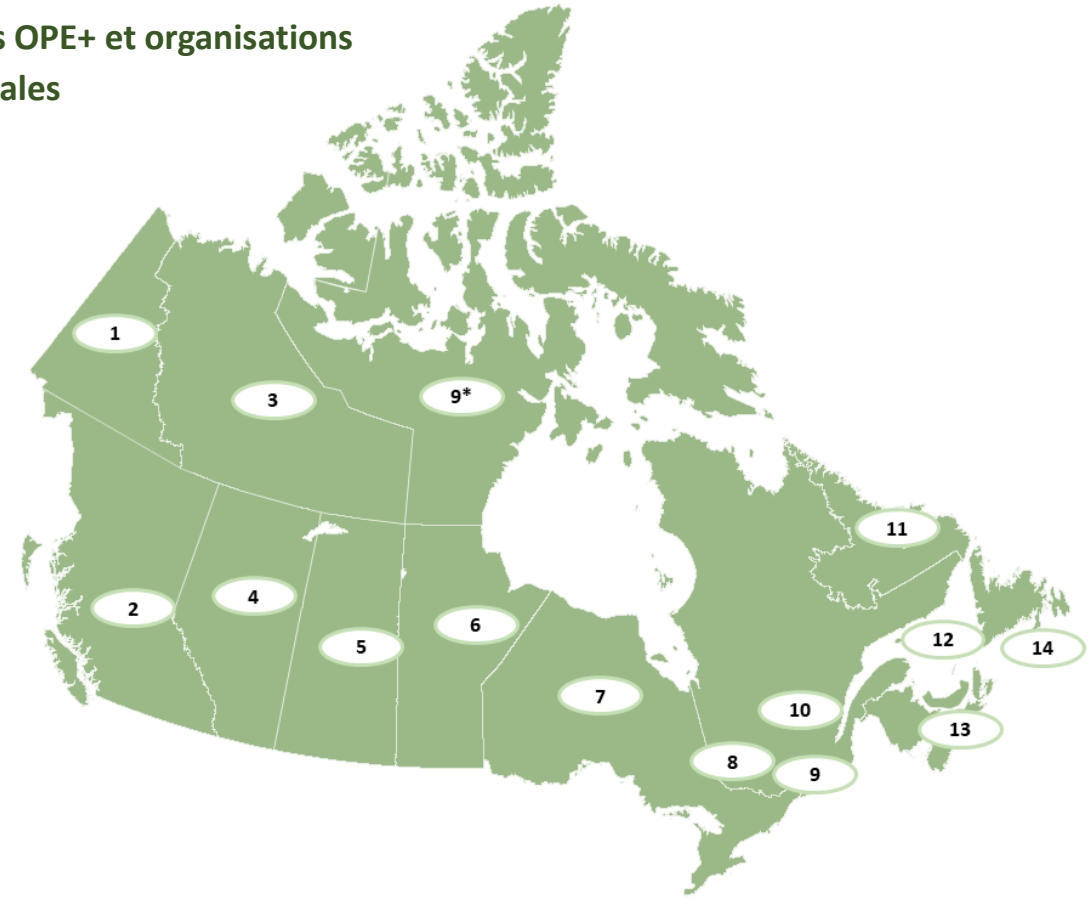
Les affiliés OPE+ évaluent les ordinateurs offerts en don en fonction des spécifications minimales. Ceux qui répondent aux spécifications sont remis à neuf pour les bénéficiaires du programme et ceux qui n'y répondent pas sont envoyés à un recycleur certifié.

Organisations nationales OPE+

Les affiliés OPE+ sont appuyés par deux organisations nationales OPE+ :

- Centre national de technologie (CNT) : distribue les appareils et les pièces, élabore des normes de remise à neuf et aide à livrer les appareils dans le cadre des initiatives nationales.
- Ordinateurs pour l'excellence Canada : facilite la coordination entre les affiliés OPE+, le CNT et ISDE; dirige les initiatives nationales de promotion; sollicite des dons; appuie le programme OPE+ au Nunavut; et assure la prestation de l'initiative Familles branchées.

Affiliés OPE+ et organisations nationales



1. Raven Recycling Society *pour assurer la distribution des appareils au Nunavut.*
2. BC Technology for Learning Society
3. Smart Communities Society
4. Computers for Schools Alberta
5. Saskatchewan Technology Renewal Inc.
6. Manitoba Association Inc.
7. Renewed Computer Technology Ontario
8. Centre national de technologie
9. Ordinateurs pour l'excellence Canada*
**Ordinateurs pour l'excellence Canada collabore avec la Pinnguaq Association*
10. Ordinateurs pour les écoles du Québec
11. Provincial Information Equipment Recycling and Refurbishing Enterprises Inc.
12. Computers for Education Technology Inc.
13. Nova Scotia Education Common Services Bureau
14. Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Figure 3 : Affiliés OPE+ et organisations nationales

Contexte de l'évaluation

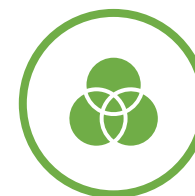
En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le financement du programme OPE+ par ISDE doit être évalué tous les cinq ans.



L'**objectif** de l'évaluation thématique était d'évaluer la pertinence, le rendement et l'efficacité du financement conjoint du programme OPE+ et du programme de stages OPE par ISDE, compte tenu du soutien intégral que le programme de stages OPE fournit au programme OPE+.



La **portée** de l'évaluation comprend le programme OPE+ et le programme de stages OPE ainsi que leur efficacité dans le cadre de la prestation de l'initiative Familles branchées. L'évaluation a porté sur l'ensemble du financement du programme OPE+ et du programme de stages OPE par ISDE au cours de la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2022.



L'évaluation a été effectuée par la Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'ISDE. Une approche axée sur les résultats a été utilisée pour examiner l'atteinte des résultats escomptés des programmes OPE+ et de stages OPE, comme il est indiqué dans le modèle logique (annexe A).

Les questions de l'évaluation thématique ont été conçues pour examiner les deux programmes à l'aide d'un cadre commun et d'indicateurs permettant d'assurer une évaluation pertinente et utile. Bien que l'évaluation des deux programmes ait été menée conjointement, chaque programme a également fait l'objet d'une évaluation indépendante.

Méthodologie de l'évaluation

Les sources de données suivantes ont été utilisées (renseignements aux annexes B et C) :



Examen des documents



Examen des données administratives, financières et de performance



Études de cas



Sondages en ligne



Entrevues virtuelles

Questions d'évaluation

Pertinence

- Dans quelle mesure y a-t-il un besoin ponctuel et continu pour les programmes OPE+ et stages OPE?

Rendement

- Comment le développement d'un réseau d'organismes affiliés a-t-il contribué à l'atteinte des résultats escomptés des programmes?
- Dans quelle mesure les programmes ont-ils accru l'accessibilité des Canadiens à la technologie de l'information (TI) et réduit l'empreinte environnementale liée au matériel électronique excédentaire?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à créer des possibilités d'apprentissage pour les jeunes de divers milieux et de sexes différents, et en quoi ces stages ont contribué à améliorer l'employabilité des jeunes?

Efficacité

- Dans quelle mesure les programmes et les modèles de prestation des affiliés OPE+ démontrent-ils une efficacité opérationnelle?

L'évaluation a formulé 10 Conclusions, qui sont appuyées par plusieurs sources de données et qui mènent à 2 recommandations.

Conclusions

Pertinence

Rendement

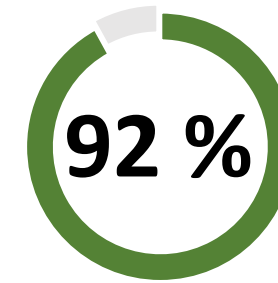
Efficacité

Conclusion 1 : Le gouvernement du Canada doit continuer d'aider les Canadiens, par l'entremise du programme OPE+, à acquérir les outils et les compétences nécessaires pour prendre une part active au monde numérique.

Le programme OPE+ permet d'améliorer l'accès à la technologie, qui est essentielle pour participer à l'économie numérique d'aujourd'hui.

La technologie a révolutionné la façon dont le monde fonctionne, y compris la façon dont les gens communiquent, pensent et apprennent. Les technologies numériques sont liées à des avantages économiques et sociaux, qui continuent de façonner la vie des individus, des collectivités et des sociétés¹.

L'accès à l'Internet est important, car les Canadiens l'utilisent pour trouver un emploi, faire des affaires, poursuivre leur éducation, se tenir au courant des questions d'intérêt public, consulter les professionnels de la santé et interagir avec tous les ordres de gouvernement. De même, dans le cadre des entrevues, la technologie est perçue comme synonyme d'un meilleur accès aux services de santé, aux services financiers, à la communication et aux renseignements.



En 2020, 92 % de la population canadienne avait utilisé l'Internet.
(Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet de 2020, 2021)



Le saviez-vous ?



L'Organisation des Nations Unies (ONU) a déclaré l'accès à l'Internet comme étant un droit de la personne en 2016. L'accès à l'Internet permet aux individus d'exercer d'autres droits et libertés fondamentaux, comme le droit à la liberté d'expression, qui a motivé la déclaration *Digital Equity for Indigenous Communities* (2020).

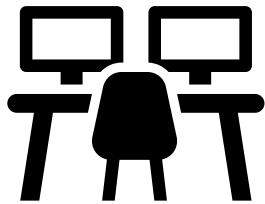
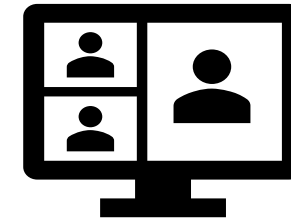
Pour bien s'épanouir dans l'économie numérique, les citoyens doivent également posséder des compétences numériques. Sans celles-ci, ils ne peuvent profiter que de peu des avantages auxquels ils peuvent s'attendre et peuvent être confrontés à des obstacles à leur pleine participation à la société². Les organismes et les personnes desservis par le programme OPE+ n'ont pas les moyens financiers d'acheter des ordinateurs, et bon nombre d'entre eux dépendent de dons de matériel informatique pour répondre à leurs besoins technologiques, faute de quoi ils risquent de s'en passer.

Le programme OPE+ est conçu pour aborder l'accès inégal des Canadiens à la technologie par l'entremise de la remise en état et de la distribution d'appareils électroniques en fin de vie (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents) gratuitement ou à peu de frais pour l'utilisateur final. L'accès des familles à faible revenu à l'Internet est également assuré dans le cadre de l'initiative Familles branchées. L'évaluation a révélé que le programme OPE+ fournissait aux Canadiens le matériel informatique nécessaire pour travailler et vivre dans une économie numérique fondée sur le savoir.

Conclusion 1

La pandémie de COVID-19 a accru le besoin d'accès à la technologie et a mis en évidence le manque d'accès de certains groupes.

Bien que l'accès à l'Internet et aux technologies ait été jugé important avant la pandémie de COVID-19, le confinement de 2020 a accru la dépendance de la société à la technologie. Les résultats de l'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) de 2021 ont montré que les ménages canadiens ont augmenté leur temps passé devant un écran pendant la pandémie. Les personnes qui ont accès à l'Internet peuvent continuer à travailler, à gérer une entreprise, à participer à des activités communautaires, à poursuivre des études et à socialiser avec leurs amis et leur famille sans sortir de leur domicile. La pandémie a aussi révélé que les Canadiens n'étaient pas tous aussi bien placés pour affronter, s'adapter ou s'épanouir dans un environnement en ligne⁴.



Le manque d'accès à la technologie et à l'Internet s'est considérablement accru pendant la pandémie, car de nombreuses personnes n'étaient pas bien équipées pour passer à un environnement principalement en ligne. Les documents laissent entendre que les Autochtones, ceux qui vivent dans des régions rurales ou éloignées, les aînés et ceux qui vivent dans le quintile de revenu le plus faible se heurtaient à des obstacles plus importants pour accéder à la technologie et à l'Internet au Canada^{5, 6, 7}; il s'agit des principaux groupes de clients du programme OPE+. Le manque d'accès de ces groupes est attribuable à des obstacles comme le revenu, l'alphabétisation, la géographie et la capacité. Malgré les investissements du gouvernement fédéral dans ces domaines, de nombreux Canadiens n'ont pas pu participer pleinement à l'économie numérique⁸.

Des entrevues avec des affiliés OPE+ ont révélé que pendant la pandémie, il y avait une demande encore plus importante d'appareils équipés d'une caméra Web et d'une connexion Wi-Fi pour permettre aux élèves, aux télétravailleurs et aux aînés de maintenir des contacts sociaux, d'accéder aux services ou d'effectuer des tâches pour l'école ou le travail à domicile. Les documents ont indiqué que les membres de la famille qui ont été forcés de partager un espace, des appareils informatiques et une bande passante Internet ont eu du mal à suivre le rythme du travail et de l'école⁹. On a noté que la demande pour les appareils portatifs, comme les ordinateurs portatifs (figure 4) et les tablettes augmentait aussi, car ils permettent aux bénéficiaires de se déplacer dans des espaces plus tranquilles à la maison ou de ranger l'appareil lorsqu'il n'est pas utilisé.

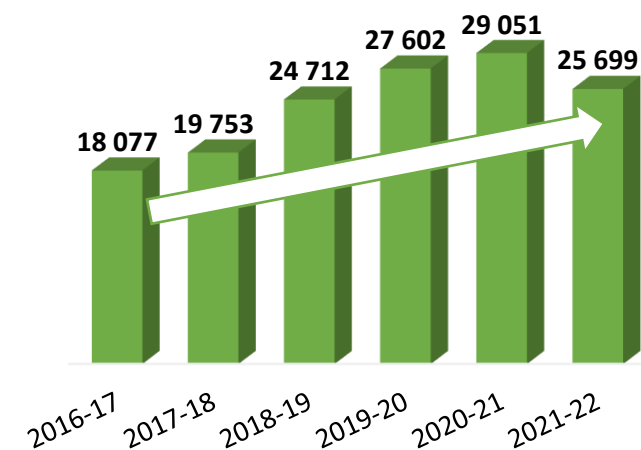


Figure 4 : Ordinateurs portatifs distribués par année (tous les affiliés)

Conclusion 1

L'objectif du programme OPE+, qui consiste à accroître l'accès des Canadiens à la technologie, est conforme aux priorités du gouvernement fédéral.

Le programme OPE+ est conforme au Plan pour l'innovation et les compétences (PIC) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, annoncé dans le budget de 2017. Le PIC visait à faire du Canada un centre mondial d'innovation, de créer des emplois bien rémunérés et de renforcer la classe moyenne. Le programme OPE+ s'harmonise avec le PIC en augmentant l'accès des Canadiens à la technologie et au perfectionnement des compétences numériques. Par conséquent, ces activités visent le résultat stratégique du PIC, qui consiste à s'assurer que les entreprises et les collectivités canadiennes soient concurrentielles.

Les objectifs du programme OPE+ correspondent aux priorités du gouvernement fédéral d'appuyer les personnes les plus vulnérables du Canada qui ont été touchées de façon considérable par la pandémie de COVID-19. Compte tenu de la dépendance accrue de la société à l'égard de la technologie depuis la pandémie, il faut davantage de soutien pour réduire les obstacles à l'accès des Canadiens à la technologie et à l'Internet.

Le programme OPE+ contribue également à la Charte canadienne du numérique et, plus particulièrement, au premier principe de l'accès universel. Il s'agit notamment de donner aux Canadiens des chances égales de participer au monde numérique ainsi que l'accès aux outils nécessaires à cette fin.

L'évaluation a révélé que le financement gouvernemental était perçu par les intervenants comme étant très important. Cette perception accrue était probablement attribuable à l'augmentation récente de l'inflation et aux répercussions de la pandémie, qui ont entraîné une augmentation des coûts et une réduction des contributions en nature aux affiliés au fil des ans. Le programme a subi une pression accrue sur ses opérations en raison de l'évolution de la situation financière.

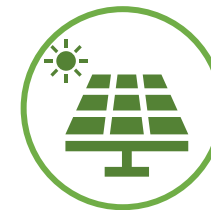
Les piliers du Plan pour l'innovation et les compétences (PIC) :



Donner aux travailleurs les outils, les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir.



Contribuer à la création d'une nation d'innovateurs par le biais d'une aide financière et d'une innovation optimisée



Promouvoir des secteurs clés de l'économie canadienne de l'innovation, comme les technologies propres, les industries numériques et l'agroalimentaire.

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 1

Même si des programmes du gouvernement du Canada partageaient des objectifs semblables, le programme OPE+ était unique en son genre sur le plan des opérations et de l'échelle.

Parmi les programmes examinés, le programme OPE+ est celui qui est en place depuis le plus longtemps, car il a été créé en 1993. Le programme OPE+ fonctionne à l'échelle nationale, accepte les dons et distribue des appareils reconditionnés dans toutes les provinces et tous les territoires. La prestation du programme par le Nunavut est appuyée par le partenariat d'Ordinateurs pour l'excellence Canada avec la Pinnguaq Association. La remise en état des appareils n'a pas lieu au Nunavut, mais les appareils sont expédiés par d'autres affiliés OPE+ vers le territoire.

Aucun programme ou organisme qui chevauche les activités ou la portée du programme OPE+ n'a été trouvé. Certaines initiatives avaient des objectifs semblables au programme OPE+ (fournir du matériel informatique reconditionné), comme reBoot Canada, mais fonctionnaient à plus petite échelle, facturaient pour le matériel ou étaient propres à une province ou à une région. Les programmes gouvernementaux, comme le Programme d'échange en matière de littératie numérique et le programme Compétences numériques pour les jeunes, ont contribué à la réalisation des objectifs du gouvernement du Canada semblables à ceux du programme OPE+. Il s'agissait notamment du perfectionnement des habiletés numériques des Canadiens, mais il n'y avait pas de chevauchement avec le programme OPE+ en ce qui concerne la portée et le public cible.



Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 2 : Le programme de stages OPE aide les jeunes à perfectionner des compétences importantes et à acquérir une expérience de travail pratique pour accroître leur employabilité, ce qui correspond aux priorités du gouvernement fédéral.

Les jeunes canadiens ont des taux d'emploi plus faibles que les autres groupes d'âge.

Les jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans ont une probabilité plus faible d'avoir un emploi que les Canadiens plus âgés (figure 5). Les jeunes canadiens sont confrontés à des taux d'emploi plus faibles. Parmi les raisons, mentionnons le fait d'être à l'école à temps plein, la discrimination par les employeurs qui perçoivent les jeunes comme moins qualifiés ou moins indispensables, le manque d'expérience professionnelle et la diminution du nombre de postes peu rémunérés en 2019-2020, qui sont généralement détenus par les jeunes^{10, 11}.

La recherche a révélé que les possibilités d'apprentissage pour les jeunes sont très utiles pour l'employabilité et pour combler l'écart entre le programme scolaire et la vie professionnelle¹². Un affilié du programme OPE+ a confirmé cette idée en décrivant que de nombreux jeunes ont obtenu leur diplôme de programmes de TI avec une solide formation théorique, mais sans expérience directe. Il a également été noté qu'avec le passage à une économie du savoir, les employeurs mettent davantage l'accent sur les compétences non techniques, comme la résolution de problèmes, le sens critique et la communication. Ces compétences ne sont pas enseignées efficacement dans les établissements d'enseignement¹³, mais elles comptent parmi les avantages offerts dans le cadre du programme de stages OPE.

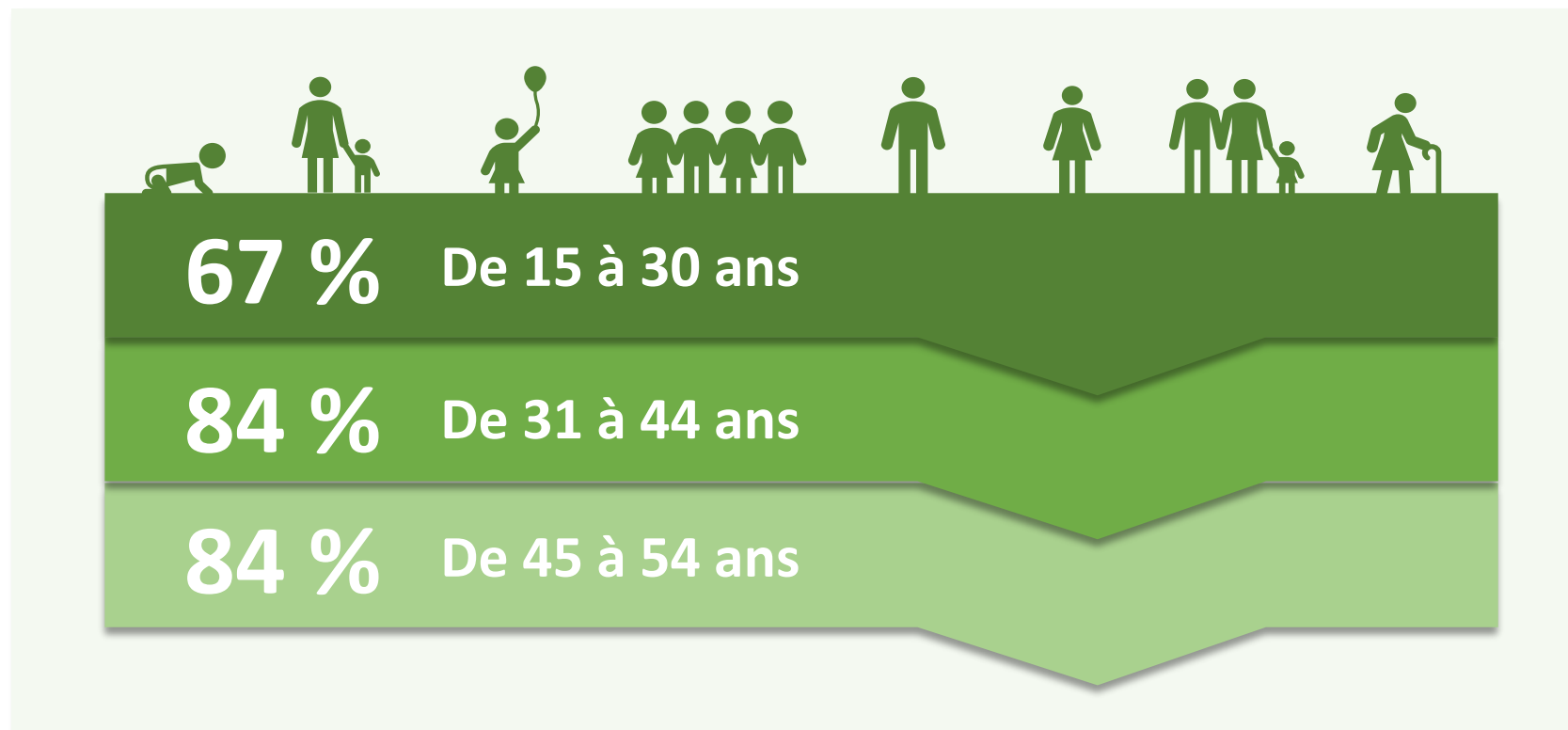


Figure 5 : Taux d'emploi en 2019

Source : Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique, Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada (2021)

Conclusion 2

Les jeunes issus de la diversité font face à des obstacles supplémentaires au moment d'intégrer le marché du travail au Canada.

Des soutiens supplémentaires sont nécessaires pour les jeunes issus de la diversité (c.-à-d. les jeunes allophones, de différentes identités sexuelles, de diverses origines ethniques et de différents niveaux de capacité) qui doivent relever des défis uniques pour obtenir un emploi. Un rapport de 2017 du Groupe d'experts sur l'emploi des jeunes a souligné que la diversité du Canada n'était pas reflétée dans la culture de son milieu de travail ni dans les programmes offerts pour appuyer l'emploi¹⁴. Les jeunes qui n'étaient pas aux études ou sur le marché du travail ont vu leurs compétences s'éroder au fil du temps¹⁵. De plus, les jeunes Autochtones, les jeunes femmes, les jeunes nouvellement immigrés et les jeunes handicapés ont rencontré des obstacles à l'entrée sur le marché du travail ou dans un milieu de travail^{16, 17, 18}.

La nature des obstacles que rencontrent les jeunes issus de la diversité sont notamment :



Les possibilités d'emploi et de formation pour les jeunes des régions rurales ou éloignées sont généralement limitées. Par conséquent, les jeunes doivent souvent quitter leur collectivité pour poursuivre leur carrière ou leur éducation¹⁹. De plus, le manque de moyens de transport est un défi pour les jeunes des régions rurales et éloignées. Par conséquent, bon nombre d'entre eux comptent sur des ressources privées pour le transport, qui risquent d'être dispendieuses.



La discrimination systémique et indirecte crée des obstacles non seulement à l'obtention d'un emploi, mais aussi à l'avancement professionnel. Les jeunes victimes de discrimination comprennent souvent les jeunes autochtones, les jeunes nouvellement immigrés, les jeunes LGBTQ2+, les personnes handicapées, les personnes atteintes de maladies mentales, les jeunes racialisés, les personnes ayant des antécédents criminels et les jeunes sans-abri²⁰.



Les jeunes gens très instruits avaient un triple avantage sur le marché du travail canadien par rapport aux jeunes moins instruits, car ils étaient plus susceptibles d'avoir un emploi, d'avoir un poste permanent à plein temps et de recevoir un salaire plus élevé²¹. Par conséquent, les jeunes qui n'ont pas d'études supérieures peuvent se heurter à des obstacles pour obtenir un emploi qui répond à leurs besoins.



L'incapacité des employeurs à offrir des aménagements appropriés peut créer des obstacles supplémentaires pour les jeunes handicapés qui souhaitent obtenir une expérience de travail utile²².

Conclusion 2

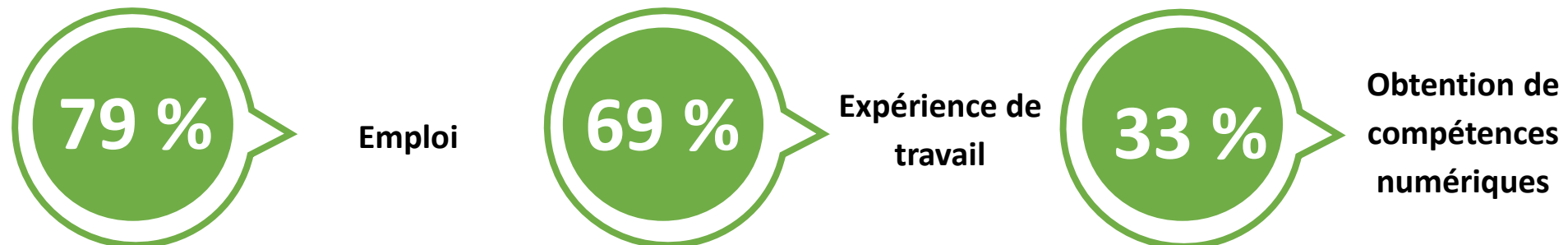
Le programme de stages OPE aide les jeunes à perfectionner leurs compétences et à acquérir une expérience de travail pratique pour accroître leur employabilité, ce qui correspond aux priorités du gouvernement fédéral.

Le programme de stages OPE a réussi à offrir une expérience de travail pratique aux jeunes. Il a été noté au cours des entrevues que le programme de stages OPE avait accru l'employabilité des jeunes stagiaires au moyen de la participation à des stages, ce qui leur a offert un avantage dans la poursuite de leur carrière auprès d'autres employeurs. Les données d'évaluation, les entrevues et les études de cas ont indiqué que le travail effectué dans le cadre du programme de stages OPE était essentiel au fonctionnement du programme OPE+ dans son ensemble, car les stagiaires ont effectué la majorité des activités de remise en état. Les intervenants ont indiqué que sans le financement du programme de stages OPE par le gouvernement, les objectifs du programme OPE+ n'auraient pas été atteints.

Le programme de stages OPE s'harmonise avec plusieurs initiatives gouvernementales. Il contribue au pilier des personnes et des compétences du Plan pour l'innovation et les compétences d'ISDE en facilitant la participation et la contribution de la prochaine génération de travailleurs à l'évolution de l'économie canadienne. Les objectifs du programme de stages OPE sont conformes à la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) du gouvernement du Canada et, en général, à la lutte contre les inégalités systémiques.

Les affiliés du programme OPE+ ont jugé très important d'offrir des possibilités d'emploi aux jeunes, et le gouvernement du Canada a jugé nécessaire d'aider les jeunes issus de la diversité à obtenir des possibilités d'apprentissage. Les accords de contribution pour le financement du programme de stages OPE encouragent les affiliés à embaucher des jeunes issus de la diversité dans le cadre du programme pour accroître l'emploi des groupes sous-représentés et des femmes. Les jeunes qui ont participé au programme de stages OPE ont acquis des compétences numériques, perfectionné des compétences interpersonnelles et ont reçu une expérience de travail et un mentorat enrichissants : autant de facteurs qui contribuent à leur employabilité future. En appuyant l'emploi des jeunes, le gouvernement du Canada contribue aux prochaines générations de travailleurs possédant les compétences nécessaires pour assurer une économie canadienne forte.

Besoins des stagiaires avant la participation au programme de stages OPE



– Enquête d'évaluation du programme de stages OPE

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 3 : L'augmentation du volume de déchets électroniques est une préoccupation pour les gouvernements du monde entier. Le programme OPE+ s'harmonise avec les priorités environnementales du gouvernement fédéral, et la remise en état des appareils électroniques appuie la Stratégie fédérale de développement durable.

L'augmentation accélérée du volume de déchets électroniques est une question qui mérite une attention accrue.



Le saviez-vous ?

Selon les résultats de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2021, 15 % des ménages canadiens avaient des ordinateurs non désirés pour élimination, dont la majorité (66 %) a été transportée vers un dépôt ou un centre de dépôt. Une grande partie des autres canadiens (21 %) avait toujours des ordinateurs non désirés à la maison.

Selon les documents, les déchets électroniques sont le flux de déchets qui affiche la croissance la plus rapide au monde²³. Chaque année, environ 50 millions de tonnes métriques de déchets électroniques sont générées dans le monde²⁴, et, d'ici 2030, les volumes actuels devraient doubler²⁵. De plus, seulement 20 % des déchets électroniques mondiaux sont recyclés de manière appropriée²⁶, ce qui laisse entendre que les méthodes actuelles de gestion des déchets électroniques ne sont pas efficaces.

Les consommateurs sont constamment à la recherche des technologies les plus récentes et les plus novatrices, ce qui oblige les technologies désuètes à être éliminées dans le flux de déchets²⁷. Le marché de l'électronique grand public (par exemple, les ordinateurs portatifs, les téléphones cellulaires, les tablettes et les télévisions) est un marché d'un milliard de dollars, et le marché lui-même devrait croître de 7 % chaque année entre 2020 et 2026²⁸. En 2016, la moitié des déchets électroniques mondiaux provenaient d'appareils personnels, comme les téléphones intelligents, les tablettes, les ordinateurs portatifs, les ordinateurs et les télévisions²⁸. Compte tenu de la consommation croissante d'appareils électroniques liée au rythme croissant de l'obsolescence électronique, la gestion des déchets électroniques devient un problème qui mérite une attention accrue.

Dans une étude publiée en 2021 par le Conseil des académies canadiennes, le taux de circularité du Canada (la part des ressources matérielles utilisées dans l'économie provenant de produits recyclés et de matériaux récupérés) était estimé à 6,1 %. Cette valeur peut être comparée aux pays de l'UE, où dans l'UE-27, le taux de circularité est de 14,4 %. Par conséquent, le faible taux de circularité au Canada laisse entendre que l'on pourrait faire davantage pour accroître l'utilisation des matériaux récupérés.

Conclusion 3

Les déchets électroniques sont une priorité internationale, car ils sont extrêmement nocifs pour l'environnement et la santé des humains et de la faune.

La gestion écologique des déchets électroniques est une priorité internationale qui a abouti à l'élaboration d'outils politiques (p. ex., Convention de Bâle et Directive sur les déchets de matériel électronique et électrique [DMEE]). Le Canada ne dispose pas de règlement fédéral précis concernant la gestion des déchets électroniques³⁰, mais il existe des programmes (p. ex., programme de responsabilité élargie des producteurs [REP] et programme de recyclage des produits électroniques [RPE]) qui visent à inciter les producteurs de matériel électronique à assumer une plus grande responsabilité pour leurs produits usagés ou en fin de vie.

À mesure que la quantité de déchets électroniques augmente, ces derniers posent des risques importants pour l'environnement et la santé des personnes et de la faune. En particulier, les déchets électroniques sont extrêmement nocifs pour l'environnement lorsqu'ils sont envoyés à des sites d'enfouissement ou sont incinérés. Les matières dangereuses présentes dans les dispositifs électroniques, comme le mercure, le plomb, le chrome, le cadmium et les retardateurs de flamme bromés ou polybromés, peuvent s'infiltrer dans le sol ou créer des émissions nocives dans l'air. Les effets des déchets dangereux sur la santé comprennent, entre autres, les effets irréversibles sur le système nerveux, les effets sur le système immunitaire, l'interférence avec le développement du cerveau et les atteintes aux reins³¹.

La gestion durable des déchets électroniques s'harmonise avec les priorités du gouvernement.

Les activités du programme OPE+ ciblent précisément la question des déchets électroniques par la remise en état de dispositifs électroniques en fin de vie et, par conséquent, traitent les déchets électroniques du point de vue d'un modèle d'économie circulaire (figure 6). En remettant en état des appareils électroniques, le programme OPE+ détourne un grand nombre d'appareils des sites d'enfouissement, et, à son tour, des appareils de travail sont fournis aux Canadiens, ce qui réduit davantage le besoin de fabriquer de nouveaux appareils. Les programmes OPE+ et stages OPE sont harmonisés avec les priorités du gouvernement, car la remise en état des appareils électroniques appuie la Stratégie fédérale de développement durable, qui vise à réduire l'empreinte carbone du Canada, à promouvoir une consommation et une production responsables, à écologiser les opérations gouvernementales, et à accroître l'engagement du gouvernement du Canada à accroître le nombre d'emplois écologiques.

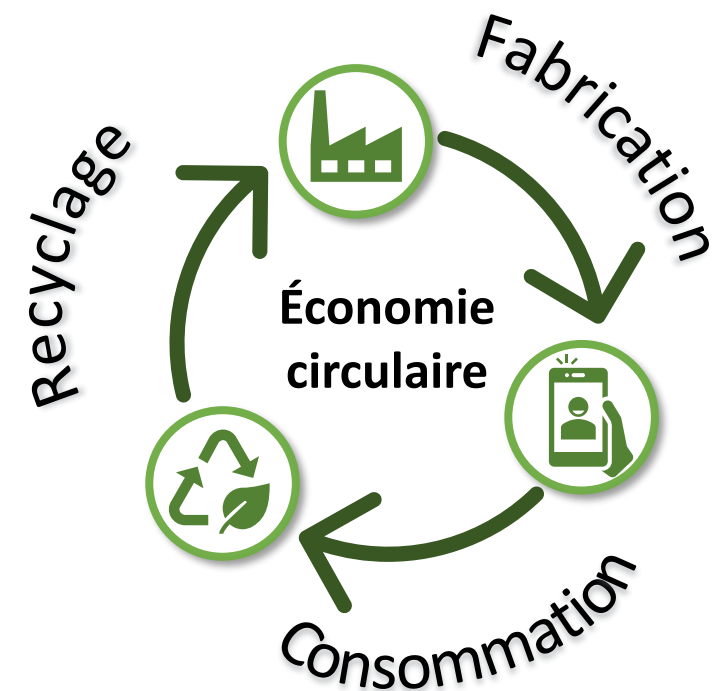


Figure 6 : Modèle d'économie circulaire

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 4 : Les programmes OPE+ et stages OPE ont réussi à réduire l’empreinte environnementale liée au matériel excédentaire. Grâce à la remise en état, à la réutilisation et au recyclage des appareils électroniques, un nombre important de ces appareils sont détournés des sites d’enfouissement, et ont une seconde vie, ce qui est bénéfique pour l’environnement.

Les affiliés OPE+ ont mis en place des procédures afin de maximiser l’utilisation du matériel reçu en don.

L’évaluation a permis de constater que les programmes OPE+ et stages OPE étaient efficaces pour maximiser l’utilisation du matériel donné afin de favoriser la réutilisation et le recyclage, et de s’assurer que les déchets électroniques étaient traités de façon écologique. La figure 7 donne un aperçu du processus qui a lieu une fois le matériel reçu. Dans l’ensemble, l’objectif est de maximiser la remise en état et la réutilisation, où tout matériel ou pièce inutilisable est recyclé de manière responsable.

Les stagiaires participaient principalement au traitement et à la remise en état du matériel donné. Pendant les entrevues, certains stagiaires ont indiqué un sentiment de soulagement de voir la grande quantité de matériel détourné des sites d’enfouissement. De nombreuses personnes interrogées ont indiqué qu’on doit mieux reconnaître les avantages environnementaux découlant du programme OPE+. Certains ont également évoqué la nécessité de sensibiliser l’ensemble de la population à la nécessité d’éliminer correctement les déchets électroniques. Deux personnes interrogées ont indiqué qu’avant de participer au programme OPE+, elles n’étaient pas au courant des problèmes environnementaux liés aux déchets électroniques.

Un affilié a indiqué que pour certains donateurs, il serait plus facile de simplement jeter l’ancien matériel, de sorte que le programme OPE+ est efficace pour détourner les déchets électroniques des sites d’enfouissement. Il a été mentionné qu’il y a concurrence pour les déchets électroniques, et certaines entreprises offrent une option de service complet où elles récupéreront l’ancien matériel des organisations et les paieront pour les déchets électroniques. Ces sociétés de services complets vendent par la suite des appareils et des pièces à des fins lucratives.

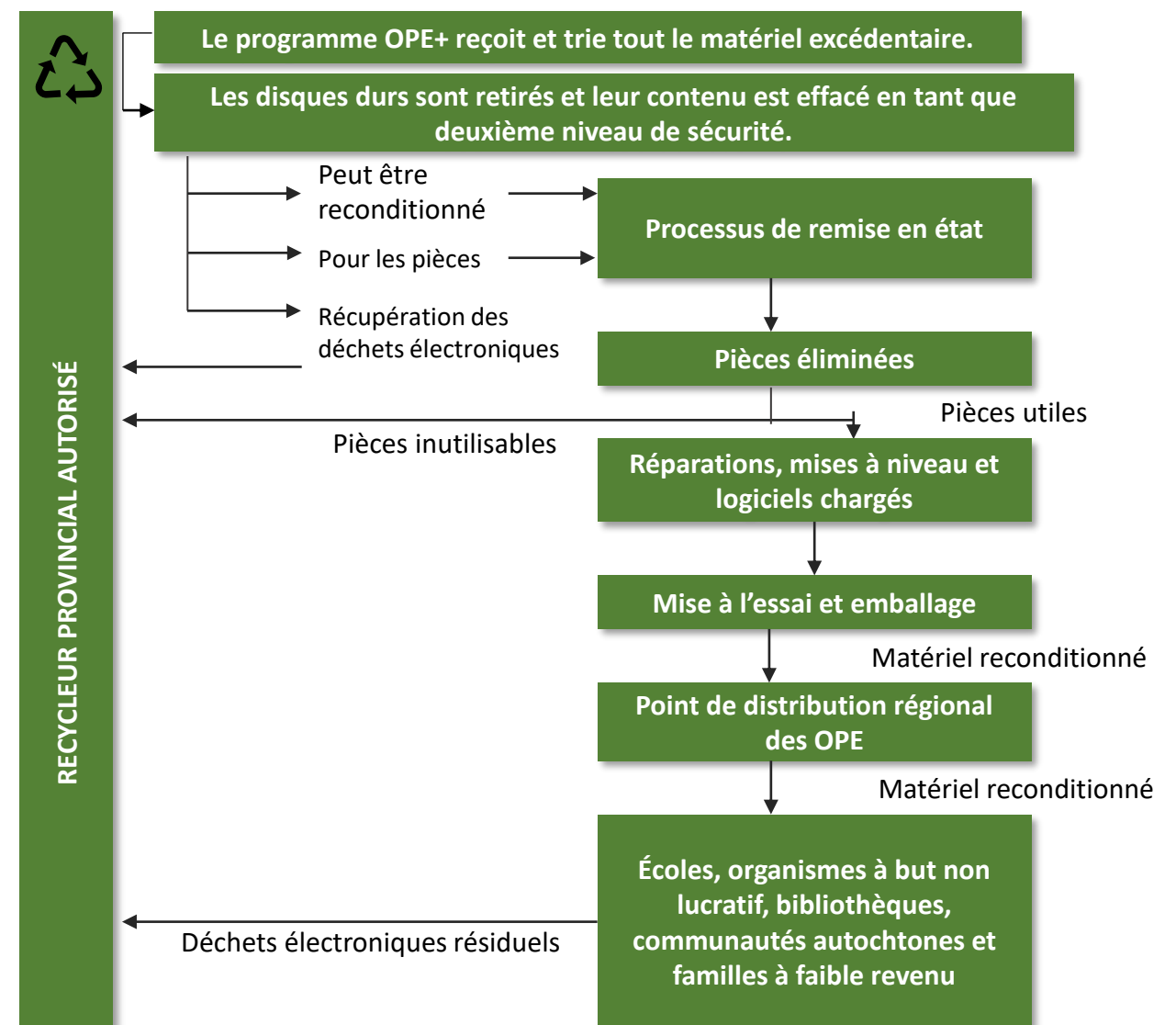


Figure 7 : Processus de réception, de distribution et d’élimination des appareils OPE+

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 4

Sur le plan environnemental, la réutilisation et le recyclage des appareils électroniques sont préférables à l'élimination.

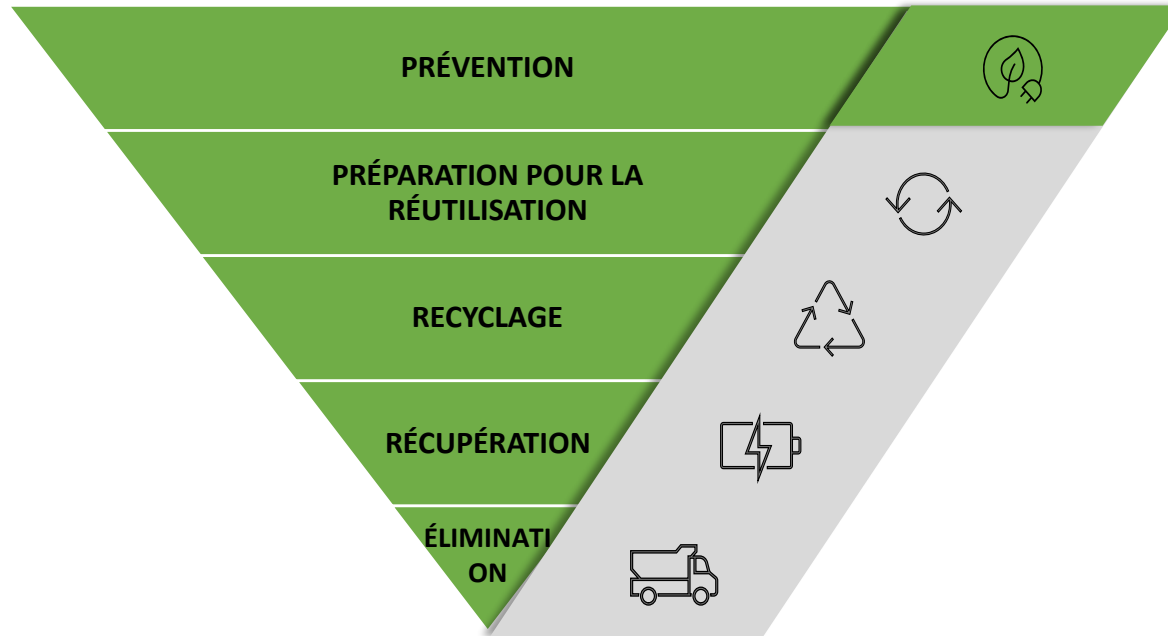


Figure 8. Hiérarchie de gestion des déchets

La réutilisation et le recyclage du matériel informatique réduisent les impacts sur les ressources naturelles

Le recyclage est préférable à l'élimination sans autre traitement (c.-à-d. l'envoi d'ordinateurs aux sites d'enfouissement). Le recyclage des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portatifs permet d'économiser jusqu'à 87 % des ressources naturelles³¹, comparativement à l'envoi de ces dispositifs au site d'enfouissement sans récupération.

Un ordinateur de bureau typique est composé de nombreux éléments et métaux (figure 9). Les documents laissent entendre qu'il y a pénurie de matières premières utilisées dans la production de dispositifs électroniques et que la remise en état et le recyclage sont de plus en plus importants pour s'assurer que nous n'épuisons pas les ressources naturelles au-delà de la durabilité³².

L'évaluation a révélé que la remise en état des ordinateurs est écologique, car la fabrication d'un nouvel appareil comprend plusieurs processus, comme l'extraction minière et l'expédition mondiale de pièces, qui sont nocifs pour l'environnement. Prolonger la durée de vie d'un ordinateur contribue non seulement à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à conserver les ressources naturelles et à économiser plus d'énergie par rapport au recyclage du matériel informatique.

Selon la hiérarchie de gestion des déchets (figure 8) élaborée par l'Union européenne³⁰, la réutilisation est préférable au recyclage du point de vue environnemental. Recycler et refabriquer de nouveaux appareils exige une grande quantité d'énergie, qui est économisée lorsque les appareils sont réutilisés.

Matériel dans un ordinateur de bureau

Matériel	Pourcentage
Acier	68 %
Thermoplastiques	14 %
Aluminium	7 %
Autres matériaux	7 %
Cuivre	4 %
Autres métaux	1 %

Figure 9. Composition matérielle d'un ordinateur de bureau

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 4

Par l'entremise du programme OPE+, un nombre important d'appareils ont été éliminés de façon responsable et détournés des sites d'enfouissement.

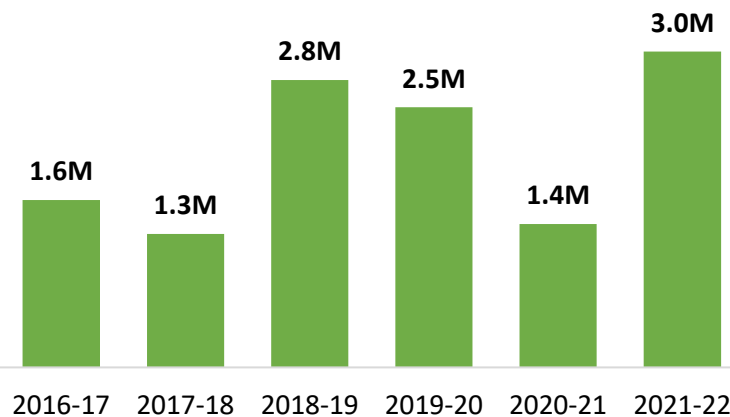


Figure 10 : Livres (lb) de déchets électroniques éliminés, de 2016 à 2022

Entre 2016 et 2022, les organismes affiliés se sont débarrassés de manière responsable de 539 627 appareils qui n'ont pas pu être remis en état et de déchets électroniques divers, soit un total de 12,7 millions de lb (5 748 tonnes métriques).

Les données disponibles indiquent que les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portatifs, les écrans et les imprimantes représentent 65 % du tonnage total des déchets électroniques. Les 35 % restants se composaient de divers éléments comme des pièces, des claviers et des périphériques pour lesquels il n'y avait aucun besoin. Il a été observé que la plus grande quantité d'élimination des déchets électroniques était en 2021-2022 et représentait 24 % du total au cours de la période d'évaluation. Les données ont également montré que 53 % des déchets électroniques provenaient du gouvernement fédéral et que 47 % des déchets électroniques provenaient d'organismes autres que le gouvernement fédéral.

Au cours de la période de six ans, les dépenses déclarées pour l'élimination des déchets électroniques se sont élevées à 60 283,36 \$, tandis que les profits générés par la vente de déchets électroniques aux recycleurs étaient de 511 148,21 \$. Les données relatives aux revenus et aux dépenses d'élimination des déchets électroniques n'ont pas été déclarées par tous les affiliés. Sur les 14 organisations affiliées, neuf avaient des données sur les dépenses et les profits, trois n'en avaient que l'une ou l'autre, et deux n'avaient pas de données connexes.

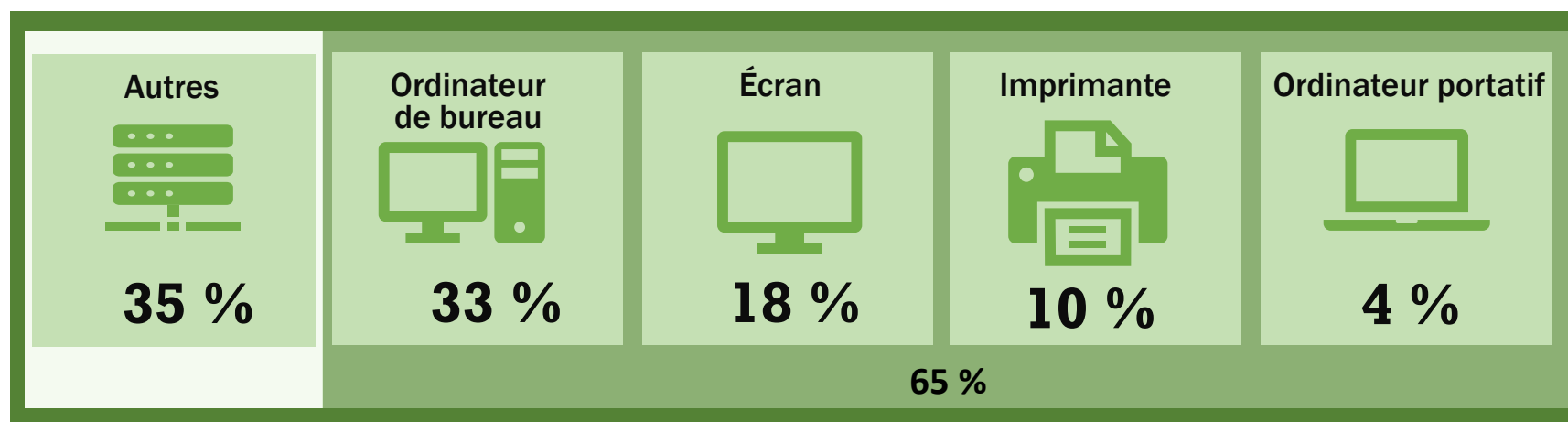


Figure 11 : Élimination des déchets électroniques par type, de 2016 à 2022

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 5 : Le programme OPE+ a mis sur pied un vaste réseau d'organismes affiliés qui accroissent la portée et les ressources disponibles pour le programme et qui font partie intégrante de son succès. Des incohérences et des lacunes dans les données sur le rendement liées aux partenariats et aux dons ont été soulevées.

Le programme OPE+ a assuré la gestion de nombreux affiliés à différents niveaux. On a noté des lacunes dans les données par rapport aux affiliés de grande envergure.

Les affiliés appuient le programme OPE+ en faisant don de matériel, en fournissant des contributions en espèces et en nature, et en fournissant les appareils aux clients. Les affiliés OPE+ ont souligné l'importance des partenariats pour atteindre les objectifs du programme. Certains partenariats existent au niveau local et sont gérés par les affiliés OPE+ locaux, tandis que d'autres existent au niveau national ou provincial et sont gérés par ISDE, Ordinateurs pour l'excellence Canada et le CNT. Il s'agit de partenariats importants dont les activités couvrent plusieurs provinces ou territoires (p. ex., détaillants nationaux).

Bien que des données sur le rendement aient été disponibles pour quantifier les partenariats à l'échelle locale, on ne disposait pas de données sur le nombre et les types de partenariats à grande échelle. Ordinateurs pour l'excellence Canada a estimé que l'élaboration et le maintien de partenariats avec le secteur privé représentaient le tiers du travail de l'organisation. Toutefois, aucune donnée sur les partenariats n'a été indiquée dans les rapports annuels à ISDE. Il a également été noté au cours des entrevues que certains de ces partenariats à grande échelle avaient cessé au fil du temps, mais, sans les données sur le rendement, il était difficile d'évaluer dans quelle mesure cela s'était produit et l'incidence que ces partenariats auraient pu entraîner. L'évaluation a également révélé que les partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux variaient : un affilié OPE+ a indiqué qu'il n'avait aucun partenariat avec son gouvernement provincial et un autre affilié a indiqué le rôle important que joue son gouvernement provincial dans la prestation régionale du programme. Il s'agit d'un domaine où Ordinateurs pour l'excellence Canada pourrait jouer un rôle plus important. Les données sur les dons reflètent également la fluctuation des donateurs : certains affiliés comptent davantage sur les dons provinciaux, tandis que d'autres comptent davantage sur les dons fédéraux.

À l'échelle fédérale, il est possible de mieux tirer parti du programme OPE+ afin d'élaborer des initiatives de compétences numériques.

L'article 4.2.16 de la Directive sur la gestion du matériel du gouvernement fédéral³³ précise que le programme OPE+ doit recevoir le premier droit de refus pour tout le matériel informatique excédentaire du gouvernement qui ne peut pas être déplacé au sein du ministère. ISDE collabore avec les ministères pour s'assurer qu'ils sont au courant de cette obligation, alors que le CNT collabore avec les ministères de la région de la capitale nationale pour recevoir et remettre en état le matériel donné. Certaines personnes interrogées ont indiqué qu'il y a une possibilité de mieux tirer parti du programme OPE+ pendant l'élaboration d'autres initiatives gouvernementales axées sur les compétences numériques (p. ex., le codage pour les enfants ou la formation en alphabétisation numérique). Étant donné que l'accès aux appareils est essentiel, on doit envisager, à l'étape de l'élaboration du programme, la façon dont le programme OPE+ peut collaborer avec les programmes pour s'assurer qu'ils disposent du matériel dont ils ont besoin pour mettre en œuvre leurs initiatives.



Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 5

Le programme OPE+ s'appuie fortement sur les dons d'ordinateurs et de matériel excédentaires des gouvernements fédéral et provinciaux.

Entre 2016 et 2022, un total de 1 366 332 appareils électroniques ont été donnés au programme OPE+. Les ordinateurs de bureau représentaient 45 % du total des dons, et les ordinateurs portatifs, 24 %. Des dons ont été reçus de divers types d'organismes, et le gouvernement fédéral est le plus grand donateur de tout matériel, sauf les tablettes et les téléphones, qui sont principalement donnés par les gouvernements provinciaux et territoriaux. À l'échelle des affiliés, les dons des gouvernements provinciaux et territoriaux variaient : certaines régions, comme le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard, recevaient leur plus grande part d'appareils de la province, tandis que d'autres régions, comme la Colombie-Britannique et l'Ontario, recevaient davantage du gouvernement fédéral.

En général, les dons d'ordinateurs ont augmenté d'une année à l'autre, sauf en 2020-2021, où les dons de tous les groupes ont diminué. Les entrevues ont révélé que cette situation était en grande partie attribuable à la pandémie de COVID-19, qui a entraîné le travail à distance de nombreuses personnes et la fermeture temporaire de nombreux milieux de travail. Certains donateurs ont également connu des difficultés pendant la pandémie, comme des retards dans l'obtention de nouveau matériel, ce qui a entravé leur capacité de donner de vieux appareils.

Un apport adéquat en dons de matériel est essentiel pour servir les clients.

« Le plus grand défi n'est pas de trouver les personnes qui ont besoin d'appareils, mais plutôt d'avoir des appareils à notre disposition pour répondre à leurs besoins. »

– Affilié OPE+

Les personnes interrogées ont indiqué qu'il est nécessaire de continuer à promouvoir le programme afin de maintenir sa notoriété auprès des partenaires et d'assurer un flux constant de dons de matériel.

L'engagement des présidents-directeurs généraux (PDG) par l'entremise d'Ordinateurs pour l'excellence Canada a été noté comme une initiative qui a contribué à accroître le nombre de dons. L'engagement a été lancé en juin 2021, et 49 entreprises se sont inscrites au cours de la première année, avec un don estimé à 10 000 nouveaux appareils.

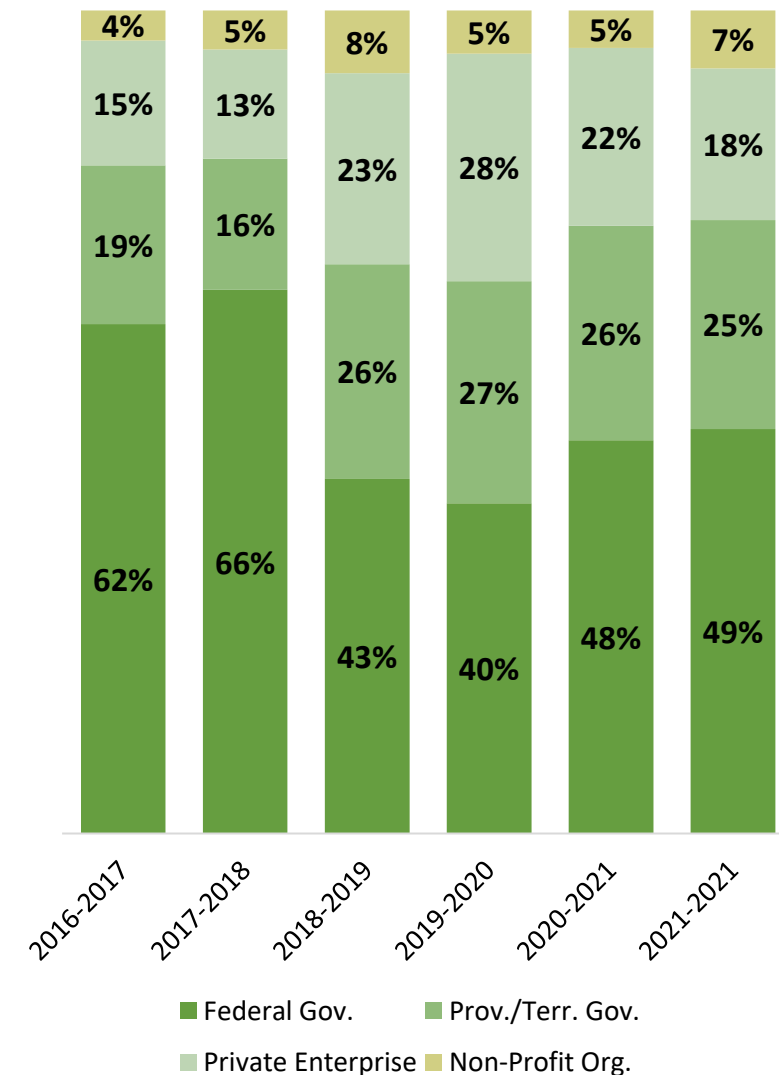


Figure 12 : Dons d'ordinateurs par type d'organisation, de 2016 à 2022

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 5

Le nombre de donateurs distincts a augmenté, et le plus grand nombre a été observé en 2021-2022.

De 2016 à 2022, un total de 3 230 donateurs distincts ont été identifiés comme ayant donné du matériel au programme OPE+. Le nombre de donateurs distincts a peut-être été légèrement surestimé, car il y a eu des incohérences dans la façon dont les données ont été déclarées. Par conséquent, certains donateurs ont été comptés plus d'une fois (p. ex., orthographe différente ou utilisation d'acronymes). Chaque année, le nombre de donateurs distincts variait de 482 à 1 105. Bien que le nombre de donateurs distincts ait fluctué au cours de la période d'évaluation, il a presque doublé au cours de la période d'évaluation. L'engagement des PDG, lancé en 2021, était un contributeur probable au cours de la dernière année.

Il y a eu des incohérences dans les données relatives aux donateurs recueillies auprès des affiliés OPE+. Certains donateurs se sont vus attribuer différents types d'organisation au cours de différentes années, et 7 % des données concernant le type d'organisation étaient vides. Ces incohérences rendent difficile d'évaluer l'incidence totale des donateurs sur le programme OPE+ et, éventuellement, de tirer parti de leur participation.

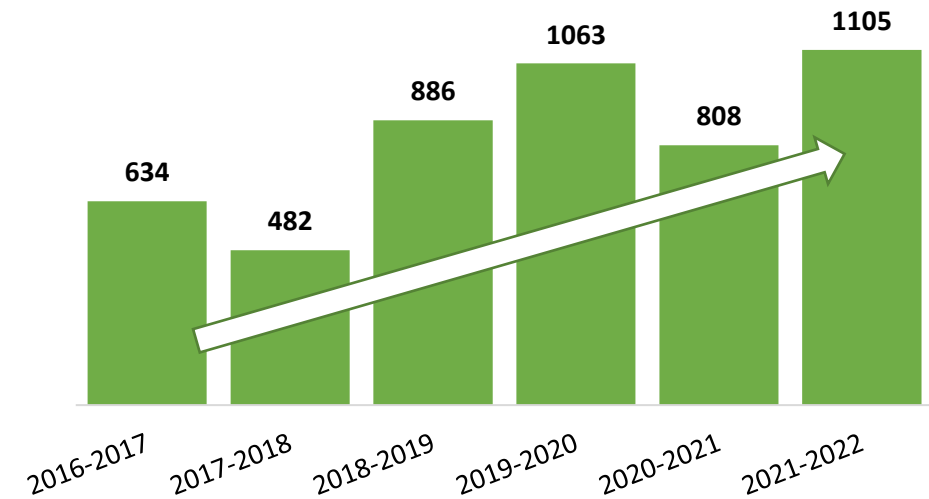


Figure 13 : Nombre de donateurs uniques par exercice

La majorité des donateurs ont fourni du matériel une fois pendant la période d'évaluation

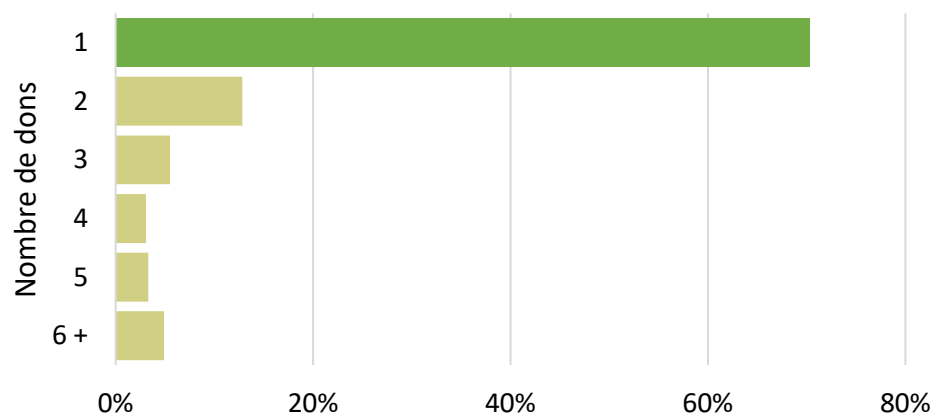


Figure 14 : Fréquence des dons des donateurs, de 2016 à 2022

La majorité des donateurs (70 %) ont fourni du matériel une seule fois pendant la période d'évaluation. Alors que seulement 5 % des donateurs fournissaient du matériel six fois ou plus au cours de la période de six ans, ces donateurs les plus fréquents étaient surtout de grands ministères ou de grandes sociétés. De nombreuses personnes interrogées ont souligné l'importance de poursuivre la sensibilisation et la promotion pour que le programme ne soit pas oublié. Les données sur le rendement renforcent l'importance du rôle d'ISDE pour s'assurer que les ministères connaissent le programme OPE+. Il appuie également les efforts d'Ordinateurs pour l'excellence Canada visant à obtenir des affiliés plus importants par l'entremise de l'engagement des PDG.

Recommandation 1

Recommandation 2

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 5

Les contributions de divers types d'organisations représentent une importante source de financement pour les affiliés OPE+.

Au cours de la période d'évaluation, le programme OPE+ a reçu 30,4 millions de dollars de contributions provenant de diverses sources qui ont couvert des dépenses, comme l'espace de bureau et l'entrepôt, les bénévoles, les dons de logiciels, les coûts de transport, etc. Un total de 15,1 millions de dollars a été reçu sous forme de contributions en espèces, tandis que 15,3 millions de dollars ont été reçus sous forme de contributions en nature. Les contributions ont été en grande partie fournies par les gouvernements provinciaux et territoriaux, qui ont fourni 8,8 millions de dollars (ou 29 %). Les organismes à but non lucratif ont également versé 7,7 millions de dollars en contributions (ou 25 %). À l'échelle des affiliés, les contributions variaient considérablement : un seul affilié représentait 50 % des contributions pendant la période d'évaluation.

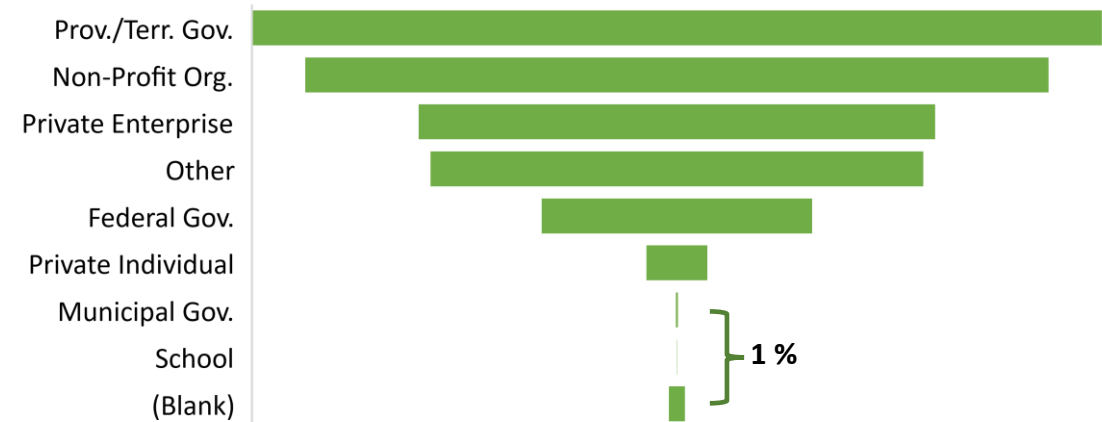


Figure 15 : Part des contributions par type d'organisation, de 2016 à 2022

Les montants des contributions variaient et les objectifs de mesure du rendement connexes étaient absents.

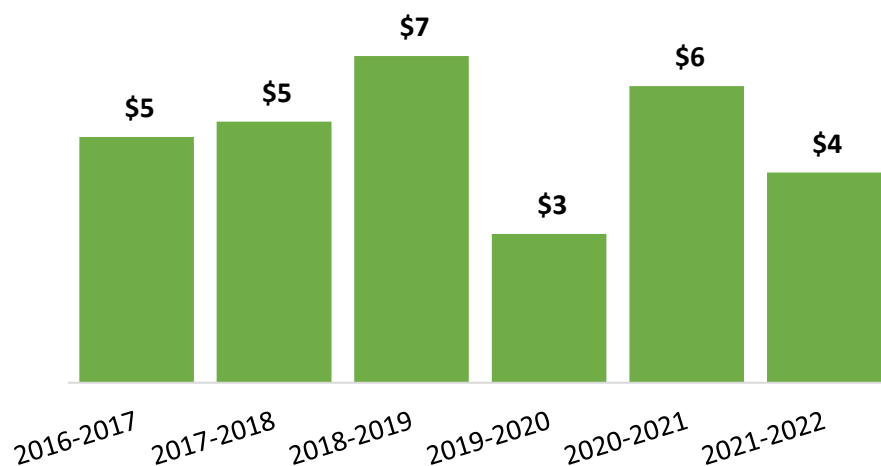


Figure 16 : Valeur des contributions (en millions de dollars) par année, de 2016 à 2022

Les montants des contributions par année variaient de 3 millions de dollars en 2019-2020 à un sommet de 6,7 millions de dollars l'année précédente (2018-2019), avec une moyenne de 5,1 millions de dollars. Bien que la pandémie de COVID-19 ait eu une incidence sur les dons, il est difficile d'évaluer le succès de cet indicateur en l'absence d'un objectif de programme établi.

Des incohérences ont été relevées dans la façon dont les données ont été communiquées : certaines contributions ont été regroupées sous la catégorie « Autres ». Les descriptions des contributions variaient également entre les affiliés, ce qui rendait difficile la comparaison des différents types de contributions (p. ex., recouvrement des coûts). Il convient également de noter qu'il y a eu des lacunes dans la disponibilité des données (données manquantes pour certaines années, aucune donnée sur Ordinateurs pour l'excellence Canada).

Recommandation 1

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 6 : Le programme OPE+, appuyé par le programme de stages OPE, a permis d'améliorer l'accès des Canadiens à la technologie informatique. Les bénéficiaires du programme passent à des groupes non scolaires et à des individus. Les bénéficiaires étaient satisfaits du programme OPE+, et ceux-ci subiraient des conséquences négatives en l'absence du programme.

Le programme OPE+, appuyé par le programme de stages OPE, a distribué en moyenne plus de 80 000 appareils par année au cours de la période d'évaluation.

Entre 2016 et 2022, les affiliés OPE+ ont remis en état et distribué plus de 475 000 appareils aux bénéficiaires. Le plus grand nombre d'appareils a été distribué par le programme OPE+ en 2016-2017, et a diminué quelque peu au cours des années suivantes. En 2021-2022, le programme OPE+ a distribué le plus faible nombre d'appareils de la période d'évaluation, soit 62 509. Le nombre moyen d'appareils distribués chaque année était de 80 428.

Bien que le nombre d'appareils distribués ait diminué, il convient de noter que ces nombres ne comprennent pas les 50 000 appareils distribués par les affiliés OPE+ dans le cadre de l'initiative Familles branchées au cours des deux dernières années de l'évaluation.

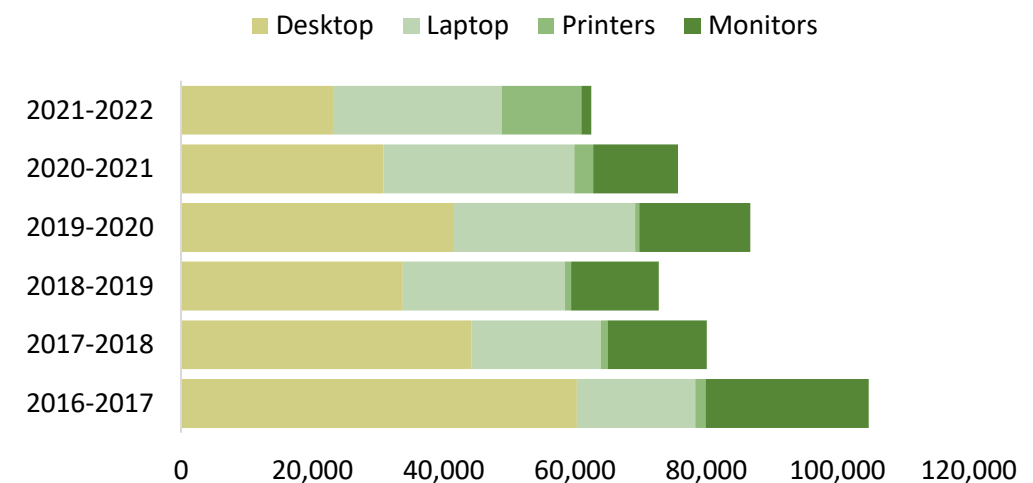


Figure 17 : Distribution annuelle des appareils par type, de 2016 à 2022

Bien que les ordinateurs de bureau demeurent l'appareil le plus distribué, la demande pour plus d'options mobiles accroit.

Le type d'appareil le plus distribué était les ordinateurs de bureau, qui représentaient 48 % du total des appareils distribués. Les ordinateurs portatifs étaient le deuxième appareil le plus distribué à 30 %. Le nombre d'ordinateurs portatifs distribués a augmenté de 42 % au cours de la période d'évaluation, et 2021-2022 a été la première année où le nombre d'ordinateurs portatifs distribués a dépassé le nombre d'ordinateurs de bureau.

Les sources de données ont montré qu'il y avait une plus grande demande pour les ordinateurs portatifs pendant la pandémie de COVID-19, ce qui a obligé les affiliés OPE+ à restreindre ou à limiter les commandes client en fonction de l'inventaire disponible, à refuser des commandes, ou à offrir des remplacements ou des appareils comparables aux clients. Les affiliés OPE+ ont indiqué qu'il y avait un problème d'approvisionnement, car de nombreux organismes avaient reçu trop d'ordinateurs de bureau et pas assez d'ordinateurs portatifs.

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 6

Les affiliés OPE+ ont réussi à atteindre leurs objectifs de distribution, avec des appareils distribués partout au pays.

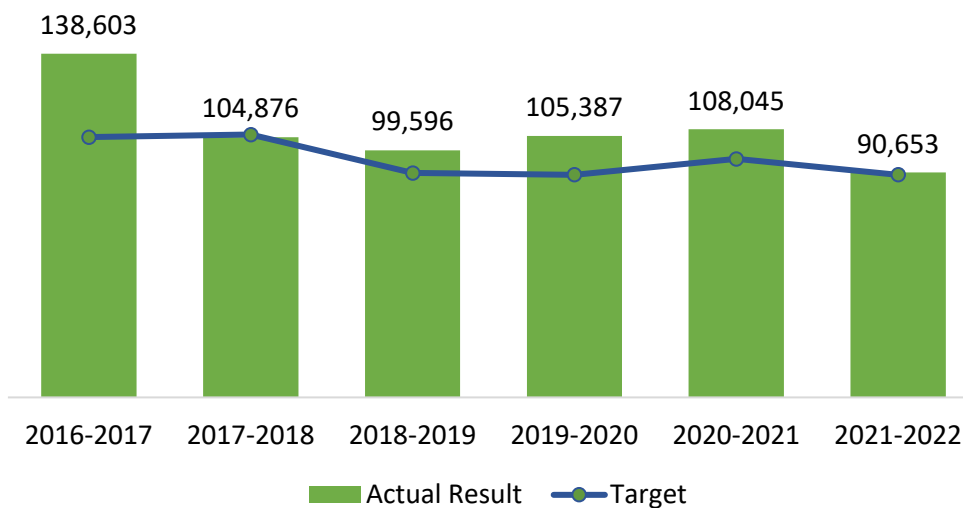


Figure 18 : Distribution des appareils, résultats par rapport à la cible, de 2016 à 2022

Parmi les affiliés OPE+, l'Ontario a distribué le plus grand nombre d'appareils aux bénéficiaires, représentant 19 % du total des appareils distribués, suivi du Québec qui a distribué 17 % du total des appareils distribués. La figure 19 montre la distribution des appareils au Canada pendant la période d'évaluation.

Bien que les affiliés OPE+ aient réussi à distribuer des appareils partout au pays, l'activité dans la partie nord de certaines provinces est faible. Les entrevues ont révélé que cela était dû aux coûts élevés de l'expédition des appareils dans ces régions et ont laissé entendre que cela pourrait être atténué en recherchant davantage de partenariats auprès des entreprises de transport maritime.

Le programme OPE+ a atteint l'objectif de distribution pour cinq des six années visées par la période d'évaluation. L'exception était en 2017-2018, où les résultats étaient de 1 089 inférieurs à l'objectif. À l'échelle des affiliés, les progrès par rapport aux objectifs établis ont varié. Le nombre d'affiliés atteignant leurs objectifs de distribution annuelle a varié d'un sommet de douze en 2016-2017 à un plancher de six en 2021-2022. Toutefois, il est à noter que les activités au cours des dernières années de la période d'évaluation ont été affectées par la pandémie de COVID-19.

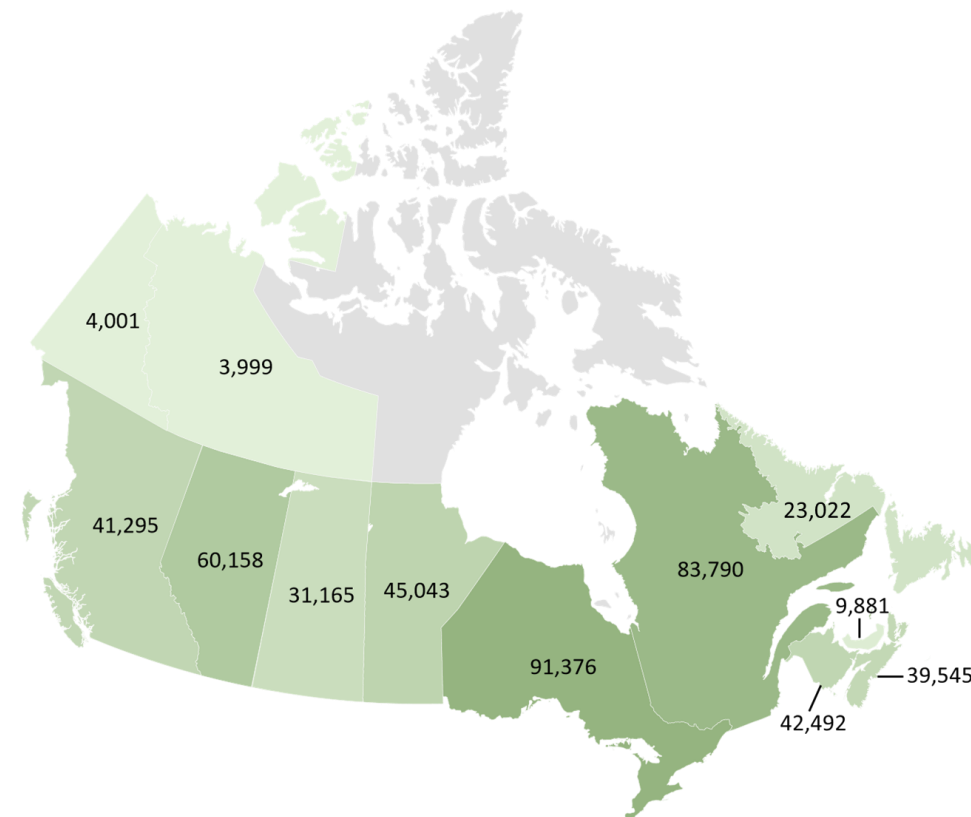


Figure 19 : Distribution totale des appareils par région, de 2016 à 2022

Recommandation 2

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 6

Les écoles sont des bénéficiaires importants du programme, mais on constate une augmentation du nombre d'appareils distribués à d'autres bénéficiaires.

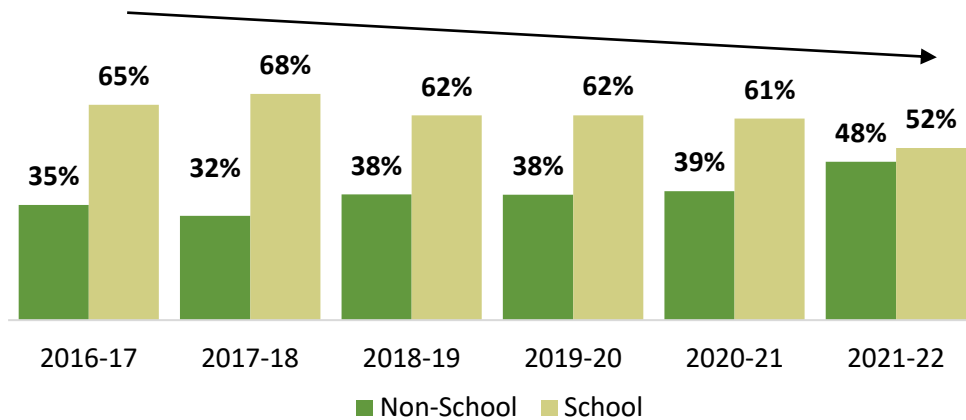


Figure 20 : Appareils distribués aux écoles ou à des bénéficiaires autres

Le groupe sociodémographique qui a le plus bénéficié du programme était celui des jeunes, qui ont reçu plus de 40 % des appareils distribués, suivi de la population générale (16 %). Bien que les Canadiens à faible revenu admissibles ne représentent que 5 % du total, ils n'ont été ajoutés comme groupe cible qu'en 2018-2019. Leur nombre a plus que triplé entre 2018 et 2022.

On a aussi noté que le nombre d'appareils destinés aux ménages à faible revenu était un peu sous-estimé, car les appareils distribués aux familles à faible revenu dans le cadre du programme de l'initiative Familles branchées ne comptaient pas aux fins du calcul des affiliés par rapport aux objectifs.

Les écarts dans la communication des données ont rendu difficile l'obtention d'une vue d'ensemble de la distribution socioéconomique. Dans 4 % des cas, la catégorie de groupe a été laissée vide, et un 20 % supplémentaire a été catégorisé sous « autre ». Il n'était pas clair si les affiliés n'avaient pas les définitions de catégorie appropriées pour remplir la déclaration des données, ou si les renseignements n'avaient pas été recueillis auprès des bénéficiaires.

Parmi les bénéficiaires du programme OPE+, les écoles ont reçu 62 % du total des appareils distribués, et les organismes à but non lucratif, 28 %.

Bien que les écoles reçoivent le plus grand nombre d'appareils chaque année du programme OPE+, le taux auquel elles reçoivent des appareils diminue en moyenne de 12 % chaque année, et, en 2021-2022, près de la moitié des appareils ont été distribués en dehors des écoles (48 %). Les écoles fournissent de plus en plus d'appareils à leurs élèves dans le cadre du programme d'études et de la réponse à la COVID-19.

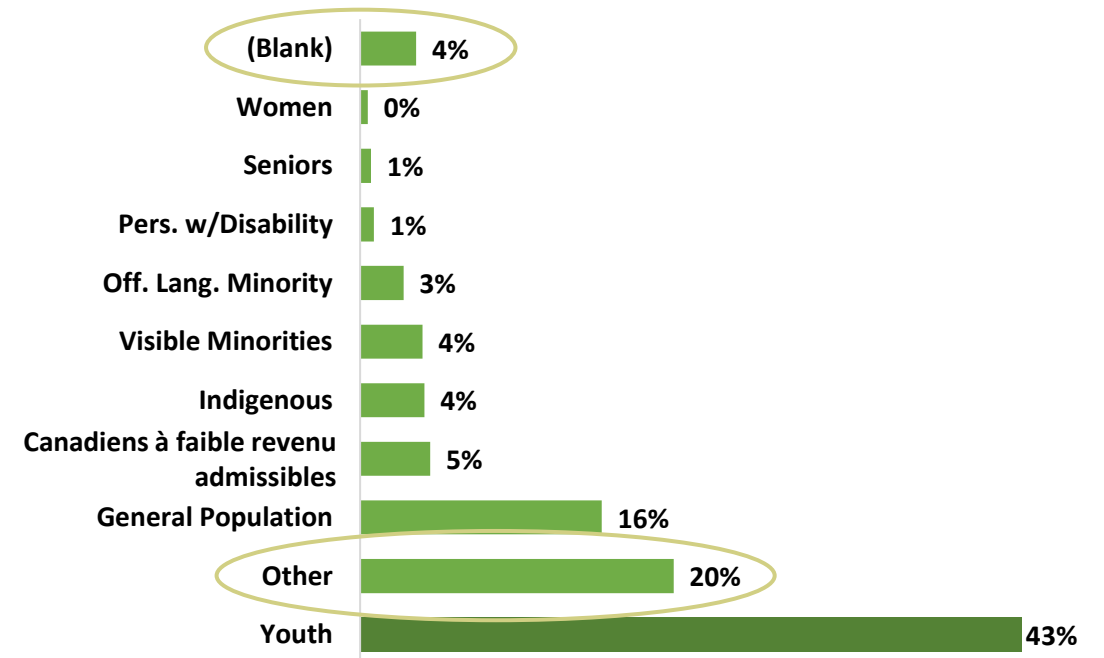


Figure 21 : Distribution des appareils par groupe socioéconomique

Recommandation 1

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 6

Les bénéficiaires des ordinateurs étaient satisfaits du programme et, sans accès à ces appareils, ils auraient connu des conséquences négatives.

L'enquête d'évaluation a montré que le programme OPE+ répondait aux besoins des destinataires des ordinateurs. On a demandé aux répondants d'évaluer la capacité du programme OPE+ de répondre à leurs besoins en fonction de leur demande la plus récente. Le niveau de satisfaction était élevé, et la majorité des répondants ont jugé le programme excellent (63,5 %) ou très bon (24,4 %).

S'ils n'avaient pas pu accéder au matériel informatique demandé au programme OPE+ lors de leur dernière demande, les répondants à l'enquête d'évaluation ont indiqué que cela aurait entraîné de **nombreuses répercussions négatives**. L'incidence la plus fréquente aurait été l'incapacité des élèves à terminer les travaux scolaires (50,9 %), l'incapacité de participer à la formation (31,1 %), l'isolement social (26,3 %), l'incapacité d'accéder aux programmes ou services gouvernementaux (24,4 %), l'incapacité de chercher un emploi (21,7 %) et l'incapacité de travailler (21,2 %) (les réponses ne s'excluent pas mutuellement).

Les appareils fournis par le programme OPE+ ont une deuxième vie assez longue, et plusieurs sont utilisés pendant deux à trois ans.

En vue d'évaluer la **longévité du matériel** fourni par le programme OPE+, l'enquête d'évaluation a demandé aux participants la durée de la période pendant laquelle le matériel qu'ils ont reçu est demeuré en service. Pour les ordinateurs, les ordinateurs portatifs et les écrans, de 42 % à 47 % étaient toujours utilisés au moment de l'enquête.

Appareil	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	Toujours utilisé	Ne sais pas	(n)
Ordinateur	2,5 %	9,2 %	15,7 %	17,6 %	42,5 %	12,6 %	612
Ordinateur portatif	2,7 %	13,1 %	15,9 %	12,5 %	44,1 %	11,7 %	673
Écran	1,7 %	7,0 %	10,0 %	19,1 %	47,1 %	15,1 %	471
Imprimante	5,8 %	7,2 %	9,0 %	7,9 %	27,0 %	43,2 %	278
Autres	2,0 %	5,4 %	4,5 %	5,4 %	27,7 %	55,0 %	202

Figure 22 : Longévité de l'utilisation des appareils et du matériel

Ces résultats représentent une **deuxième vie appréciable** pour les trois types de matériel, car les biens du gouvernement sont initialement utilisés pendant 2 à 3 ans avant le don. Les imprimantes et autres appareils étaient l'exception, où les répondants ne connaissaient pas la durée d'utilisation. Toutefois, plus d'un quart de ces biens étaient toujours utilisés (27,0 % et 27,7 % respectivement). Lorsqu'on leur a demandé une raison, les répondants ont indiqué que le matériel était demeuré en service pendant moins d'un an et qu'il était inadéquat (39,5 %), que le matériel était défectueux (25,6 %) ou qu'il n'était plus nécessaire (16,3 %). Il convient de noter que cela représentait une faible proportion de l'ensemble des ordinateurs, des ordinateurs portatifs et des écrans.

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 7 : Le programme de stages OPE a offert des possibilités d'apprentissage et a accru l'employabilité de jeunes issus de la diversité. Les stagiaires ont perfectionné leurs compétences numériques et obtenu un emploi dans un domaine technologique. On a déterminé que l'aide aux stagiaires pour établir des liens avec des employeurs potentiels constituait un domaine de possibilités, tandis que l'élargissement de l'admissibilité était un moyen d'améliorer la diversité.

Chaque année, près de 300 jeunes ont acquis de l'expérience et des compétences par l'entremise de leurs stages dans le cadre du programme de stages OPE.

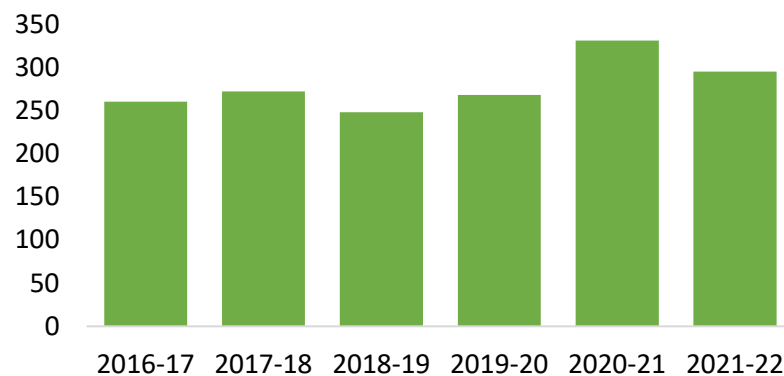


Figure 23 : Stagiaires embauchés par année

Les stagiaires embauchés par l'entremise du programme de stages OPE constituaient d'importantes sources de main-d'œuvre pour les affiliés OPE+. Il ressort des données recueillies que ces stages ont permis aux jeunes d'acquérir une expérience pratique et technique, des compétences en informatique et en communication ainsi que des compétences non techniques essentielles, comme la gestion du temps et de bonnes habitudes de travail. Pendant la période d'évaluation, 1 674 jeunes stagiaires ont été embauchés dans le cadre du programme de stages OPE, allant de 248 en 2018-2019 à un sommet de 331 en 2020-2021, avec une moyenne de 279 stagiaires par année embauchés au cours des six années de la période d'évaluation.

Le nombre de stagiaires embauchés chaque année a augmenté en 2020-2021 (augmentation de 63 par rapport à l'année précédente) et a résulté d'un financement supplémentaire lié à la COVID-19. De nombreux affiliés du programme OPE+ interrogés ont indiqué qu'ils pouvaient accueillir plus de stagiaires, mais ils étaient limités en raison du financement de base disponible. Bien que les affiliés aient bénéficié d'un financement limité dans le temps, la nature ponctuelle du financement complémentaire a posé des défis pour la planification des ressources humaines.

Le Québec a embauché le plus grand nombre de stagiaires au cours de la période d'évaluation (361 stagiaires), suivi de l'Ontario (293 stagiaires). Les chiffres du Québec ne comprennent pas les stagiaires embauchés par Ordinateurs pour l'excellence Canada (114) et le Service technologique La Relance (STLR) (151), qui se trouvent dans la province. Au cours des cinq années, 440 stagiaires ont abandonné le programme de stages OPE, dont près de 30 % étaient en Ontario. Un tiers des stagiaires interrogés qui n'ont pas terminé le stage complet ont indiqué qu'ils avaient quitté leur emploi parce qu'ils avaient trouvé un autre emploi (35,4 %). Les affiliés ont indiqué qu'il était difficile de retenir les jeunes en partie en raison des pénuries de main-d'œuvre et des salaires relativement faibles offerts, un défi particulier dans les grands centres urbains. La question du maintien en poste a posé des défis, car les affiliés devaient constamment embaucher et former du nouveau personnel.

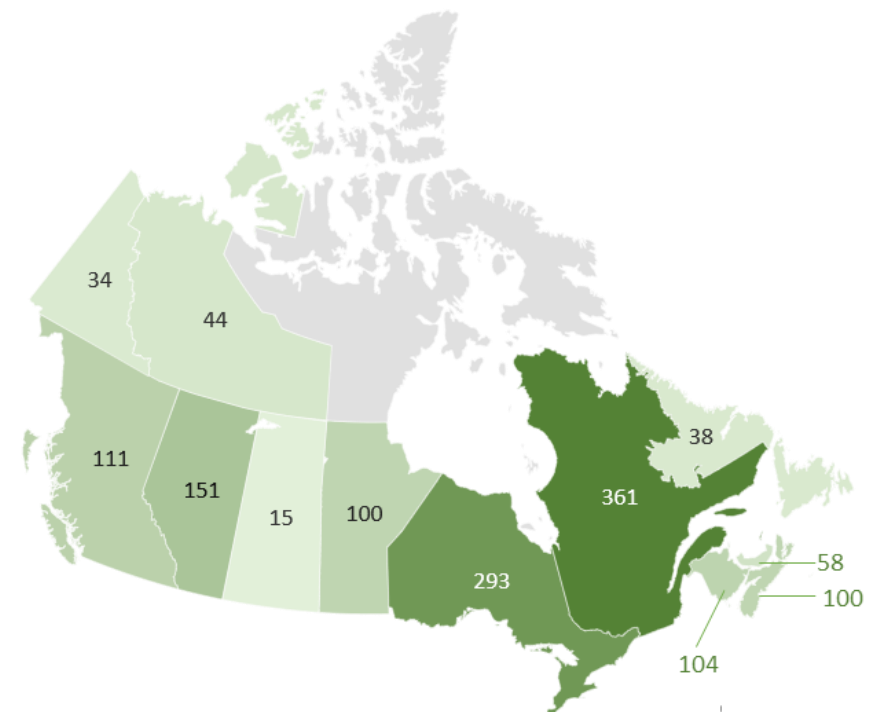


Figure 24 : Nombre total de stagiaires du programme de stages OPE embauchés par organisme affilié à OPE+

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 7

Bien que le programme ait mis en œuvre des mesures visant à accroître la diversité chez les stagiaires, la diversité des stagiaires demeure un défi pour certaines régions.

Les données concernant la diversité des stagiaires n'ont été disponibles que de 2018 à 2022, tandis que les objectifs n'ont été fixés qu'en 2020-2021. À compter de 2018, plus d'un tiers des stagiaires embauchés s'identifiaient comme des personnes racialisées (36 %), ce qui était supérieur à l'objectif de 30 % pour une représentation significative utilisée pour des initiatives, comme le Défi 50-30, et supérieur aux objectifs établis de 2020 à 2022.

Un total de 19 % des stagiaires s'identifiaient en tant que femmes, tout juste sous l'objectif de 20 % établi pour le programme de stages OPE. Cela représente une amélioration par rapport aux 15 % constatés lors de la dernière évaluation. Les documents montrent que le programme OPE+ a toujours eu un faible nombre de femmes stagiaires, et les efforts visant à réduire l'écart entre les sexes ont inclus la suppression de l'exigence de soulever des objets lourds affichée dans les affiches de recrutement, et certains affiliés ont mentionné modifier leur stratégie de marketing pour attirer plus de jeunes femmes. Parmi les autres changements mentionnés, mentionnons la suppression des exigences en matière d'études postsecondaires, ce qui permet aux parents célibataires de travailler des heures à temps partiel et couvre les frais de transport, comme les laissez-passer d'autobus. L'évaluation a révélé que la diversification des participants au programme de stages OPE demeure une priorité.

Parmi les dimensions de diversité mesurées dans le cadre du programme de stages OPE, les personnes de langue officielle en situation minoritaire et les personnes handicapées représentaient 6 % des stagiaires, et les stagiaires autochtones, 4 %. Dans les Territoires du Nord-Ouest, 43 % des stagiaires de l'affilié OPE+ s'identifiaient comme Autochtones, soit le plus grand nombre de tous les affiliés. Le pourcentage le plus élevé de stagiaires qui se sont identifiés comme des personnes racialisées se trouvait au Manitoba (41 %), en Alberta (40 %) et en Ontario (38 %). De nombreux affiliés ont indiqué que l'élargissement des critères d'admissibilité pour accepter des personnes au Canada en vertu d'un permis de travail pourrait être l'occasion d'accroître la diversité, car de nombreuses personnes avaient postulé, mais n'étaient pas admissibles, car le programme accorde la priorité aux jeunes canadiens.

L'évaluation a révélé que certains affiliés OPE+ ont réussi à tirer parti d'autres programmes pour embaucher des stagiaires supplémentaires ou des étudiants de programmes coopératifs, bien que ces résultats ne soient pas reflétés dans les données sur le rendement du programme de stages OPE. Deux affiliés du programme OPE+ interrogés ont indiqué avoir utilisé le financement d'autres sources en plus du programme de stages OPE pour embaucher des personnes handicapées. Un affilié a indiqué que, selon son expérience dans l'offre de stages à des personnes neurodiverses, un soutien supplémentaire et un élargissement de la capacité du programme de stages OPE pour offrir des mentors pairs aux stagiaires handicapés pourraient être avantageux.

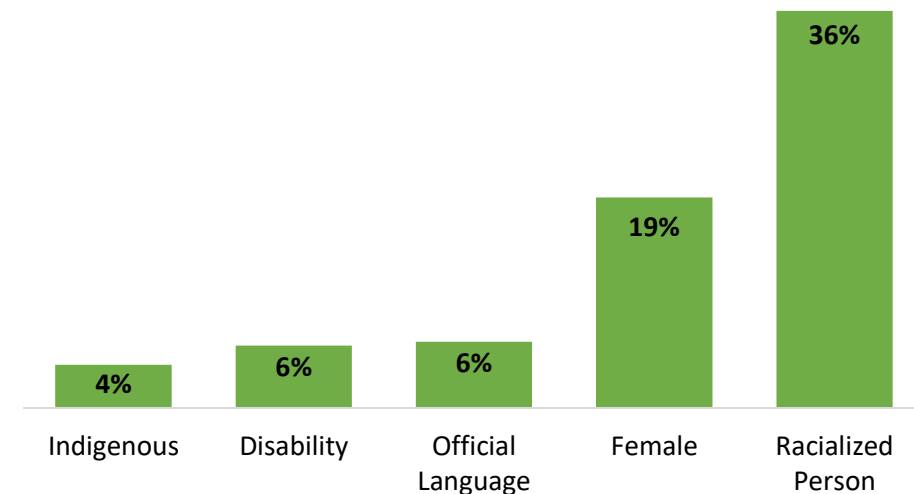


Figure 25 : Diversité des stagiaires, de 2018 à 2022

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 7

Le programme de stages OPE a aidé les stagiaires à acquérir des compétences et à trouver un emploi, ce qui mène à des carrières dans le domaine des technologies informatiques.

Les personnes interrogées ont souligné que le programme offre aux jeunes une bonne occasion de poursuivre leur carrière en TI. Les résultats de l'enquête d'évaluation ont montré que le programme de stages OPE a contribué à accroître l'employabilité des jeunes.

Dans une enquête, on a demandé aux stagiaires qui ne faisaient plus partie du programme de stages OPE de décrire leurs activités après le programme. La plupart des stagiaires ont indiqué que leur expérience du programme de stages OPE avait une **influence** importante (28 %) ou modérée (33 %) **sur leur cheminement de carrière**.



56 % des stagiaires étaient employés après le stage.



20,5 % des stagiaires sont retournés à l'école.



17,8 % des stagiaires étaient actuellement à la recherche d'un emploi.

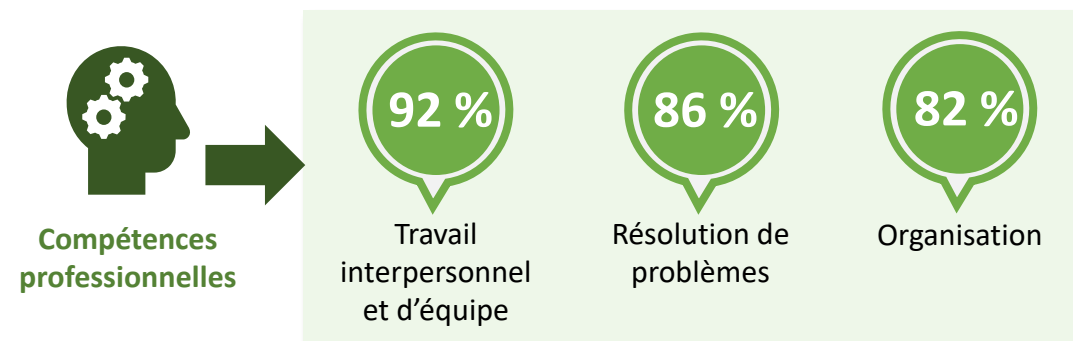
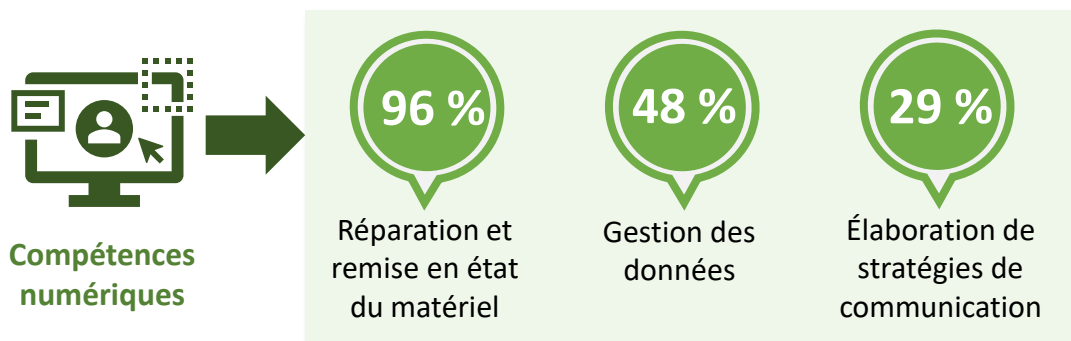
– Enquête d'évaluation du programme de stages OPE

Le programme a permis aux stagiaires d'acquérir une expérience pratique et d'accroître leurs compétences numériques et professionnelles.

Les personnes interrogées ont convenu que le programme de stages OPE était efficace pour appuyer les possibilités d'apprentissage, le perfectionnement des compétences et l'employabilité des jeunes. Le programme a fourni une expérience pratique de travail avec les ordinateurs, en plus de compétences professionnelles.

L'enquête d'évaluation a également révélé qu'il était possible d'aider davantage les stagiaires à communiquer avec des employeurs potentiels. Bien qu'une légère majorité des stagiaires interrogés aient indiqué que le programme les plaçait dans une meilleure position pour établir des **contacts avec des employeurs potentiels** (57,6 %), près d'un stagiaire sur quatre a indiqué que ce n'était pas le cas (22,9 %) tandis que les autres étaient incertains (19,4 %).

Compétences acquises par les jeunes stagiaires



– Enquête d'évaluation du programme de stages OPE

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 8 : Les stagiaires se sont dits très satisfaits du programme de stages OPE. Certains défis ont été relevés en ce qui a trait à la durée du stage et à la compétitivité des salaires. Les possibilités d'amélioration comprenaient un meilleur accès à la formation et un soutien aux compétences acquises.

Les stagiaires ont convenu que le programme de stages OPE répondait à leurs besoins, tandis que certains ont souligné les salaires non concurrentiels et la courte durée des stages.

L'enquête d'évaluation a révélé que les stagiaires étaient soit très satisfaits (42,8 %), soit satisfaits (38,4 %) du **processus de demande**, 8 stagiaires sur 10 ayant donné une cote positive. Bien que de nombreuses personnes interrogées aient indiqué que la durée du stage était trop courte, près de la moitié des stagiaires interrogés ont indiqué que la **durée du stage** était juste (48,1 %), un quart indiquait qu'il était relativement court (25,9 %) et près d'un cinquième indiquait qu'il était trop court (17,3 %).

Le programme de stages OPE a permis aux stagiaires de participer à un deuxième stage, ce qui était l'exception et non la norme. Certains affiliés OPE+ interrogés ont estimé qu'il devrait y avoir plus de souplesse quant à la durée des stages pour permettre des stages plus longs en indiquant que, dans certains cas, la durée du stage devrait être proportionnelle aux besoins de chaque stagiaire.

Les stagiaires étaient moins satisfaits du **salaire horaire**, et seulement 50 % des stagiaires interrogés ont déclaré être satisfaits (32,3 %) ou très satisfaits (18,6 %). Un peu moins de la moitié des stagiaires étaient d'accord (30,6 %) ou tout à fait d'accord (16,3 %) que le salaire des stages était concurrentiel avec des emplois semblables sur le marché du travail local, tandis que plus d'un quart des stagiaires étaient en désaccord (16,9 %) ou tout à fait en désaccord (10,0 %). Les affiliés OPE+ ont indiqué que l'offre de salaires concurrentiels était un défi, car il n'y avait qu'un seul montant de financement alloué par stagiaire, et offrir un salaire plus élevé signifiait réduire la durée du stage.



Stagiaires ayant attribué une cote positive au programme de stages OPE pour avoir **répondu à leurs besoins**.



Stagiaires ayant attribué une cote positive au programme de stages OPE pour **accru leur employabilité**.

– Enquête d'évaluation du programme de stages OPE

Conclusion 8

Les stagiaires estimaient qu'il est possible de faire davantage pour améliorer l'accès au perfectionnement professionnel et aux compétences acquises.

Dans l'ensemble, les stagiaires interrogés étaient satisfaits du programme de stages OPE, et la majorité était tout à fait d'accord (46,9 %) ou d'accord (36,9 %). La majorité est également tout à fait d'accord (66,7 %) ou d'accord (22,0 %) qu'il est nécessaire de continuer à fournir ce genre d'expérience aux jeunes et convient également qu'ils ont acquis de nouvelles compétences grâce à leur expérience liée au programme de stages OPE (38,3 % sont tout à fait d'accord, 41,3 % d'accord).

Les personnes interrogées ont indiqué que, pour certains jeunes, le stage du programme de stages OPE est souvent leur premier emploi après avoir quitté l'école secondaire ou les études postsecondaires. Dans certains cas, les affiliés sont en mesure d'offrir aux stagiaires une formation supplémentaire, p. ex., des compétences de rédaction d'un CV et d'entrevue; cependant, l'accès à ce type de formation n'est pas uniforme parmi les affiliés. Un affilié a indiqué qu'il y a une question d'équilibre, car les stagiaires sont là pour une période limitée, et le programme OPE+ s'en remet à eux pour leurs opérations. De même, si un stagiaire souhaite suivre un cours, il peut être couvert par le programme de stages OPE, mais il réduit le montant de financement disponible pour appuyer le stage. Un grand nombre de représentants d'affiliés interrogés (60 %) ont indiqué que la limite de financement entravait leur capacité à fournir de la formation.

Les personnes interrogées ont indiqué qu'en raison de la distribution croissante d'appareils aux affiliés non scolaires, il est possible d'élargir les activités des stagiaires pour aider à mettre en place le matériel, à établir des réseaux ou à offrir de la formation aux nouveaux utilisateurs, afin d'élargir la gamme de compétences pouvant être acquises. Bien que les affiliés OPE+ aient cherché à fournir aux stagiaires une expérience variée et à les exposer à différents aspects du processus, p. ex., tri, remise en état, expédition, etc., quelques personnes interrogées ont indiqué que le travail pouvait être monotone et que certains travaux techniques impliquaient surtout de cliquer sur des menus contextuels et d'installer des logiciels. Les personnes interrogées et les affiliés ont également indiqué qu'ils ont reçu de nombreux types de demandes d'aide de la part de partenaires auxquels ils ne peuvent pas répondre, comme offrir des ateliers de formation sur l'utilisation d'ordinateurs et d'autres formations connexes à des destinataires.



Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 9 : L'évaluation a révélé une prestation efficace des programmes OPE+ et stages OPE, avec des modèles de prestation différents dans l'ensemble du pays. À l'échelle du programme, les ratios de coûts administratifs ont été inférieurs aux prévisions en raison du financement complémentaire en S et C. ISDE et les affiliés OPE+ ont mis en œuvre des mesures visant à améliorer l'efficacité opérationnelle du programme.

Les deux programmes ont démontré leur efficacité opérationnelle, mais il existe des variations en fonction des différents modèles de prestation.

L'évaluation a révélé que les modèles de prestation de programme fonctionnaient efficacement. Le financement de base des deux programmes est resté inchangé depuis 2016, avec de nombreux affiliés OPE+ qui surpassent leurs objectifs, malgré la pandémie et l'augmentation des coûts opérationnels causée par l'inflation. Certaines personnes interrogées se sont demandé si cela était durable. Chez les affiliés, la prestation du programme OPE+ varie en fonction des besoins régionaux : les différentes régions ont des modèles de prestation différents (p. ex., le nombre d'emplacements, la taille du réseau d'affiliés, la participation des gouvernements provinciaux ou territoriaux, l'emploi de bénévoles, etc.).

Le coût par appareil distribué varie considérablement, comme l'illustre la figure 26 (le coût par appareil au Nunavut est exclu en raison du manque de données). Le coût global à l'échelle du programme est de 99 \$. Ce coût est inférieur à celui par appareil indiqué dans les évaluations précédentes (105 \$), ce qui laisse entendre qu'il y a eu des gains d'efficacité. Bien que le coût par appareil variait, 57,14 % des affiliés avaient un coût par appareil de 100 \$ ou moins. Les affiliés opérant dans le nord du Canada (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut) ont eu des coûts par appareil plus élevés, principalement en raison des coûts d'expédition plus élevés. Aucune corrélation n'a été observée entre le coût par appareil et le volume annuel moyen des appareils distribués, mais on a noté que les deux affiliés desservant les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon avaient le volume annuel de distribution le plus faible (moins de 1 000) et le coût le plus élevé par appareil (396 \$ et 347 \$ respectivement).

	Coût par appareil
Territoires du Nord-Ouest	396 \$
Yukon	347 \$
Île-du-Prince-Édouard	131 \$
Québec	129 \$
Ontario	102 \$
Colombie-Britannique	89 \$
Nouveau-Brunswick	79 \$
Manitoba	75 \$
STLR	74 \$
Alberta	73 \$
Nouvelle-Écosse	69 \$
Terre-Neuve	64 \$
Saskatchewan	49 \$

Figure 26 : Coût calculé par appareil pour les affiliés

Bien que les contributions des affiliés aient été importantes, il était difficile d'évaluer le succès de cette mesure en l'absence d'un indicateur.

Le financement des affiliés, les contributions en espèces et en nature augmentent la portée du programme, mais aucune mesure n'a été mise en place pour évaluer son ampleur (ratio de levier). Au cours de la période d'évaluation, le financement par ISDE des deux programmes s'est élevé à 70,3 millions de dollars, alors que les bénéficiaires ont déclaré des contributions de 30,4 millions de dollars et des bénéfices de 511 millions de dollars tirés d'éliminations (certaines données n'étaient pas disponibles). Cela représentait un ratio de levier de 0,48 \$ pour chaque dollar investi par ISDE à l'échelle du programme. En ce qui concerne le financement par effet de levier à l'échelle des affiliés, le ratio de levier variait de 0,21 \$ à 1,43 \$. Le Québec affichait le ratio de levier le plus élevé, en grande partie grâce aux contributions des affiliés (15,4 millions de dollars). La majorité des contributions des affiliés étaient en espèces (11,1 millions de dollars ou 73 %), et la plus grande part des contributions provenait d'organismes à but non lucratif (41 %). La plus grande partie des contributions des organismes à but non lucratif provenait d'Ordinateurs pour écoles du Québec (OPEQ) et couvrait les frais administratifs (salaires, téléphone, loyer, transport). L'Île-du-Prince-Édouard avait le deuxième ratio de levier le plus élevé (1,39), qui était également alimenté par les contributions des affiliés, dont toutes provenaient du gouvernement provincial (1 786 351). L'évaluation a révélé des problèmes de qualité des données : les mêmes contributeurs étaient déclarés dans différentes catégories pour différents exercices.

Recommandation 2

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 9

Les coûts administratifs du programme OPE+ ont été inférieurs aux prévisions, et des mesures ont été mises en œuvre pour réduire au minimum les lacunes dans le financement en S et C.

Les dépenses en S et C ont été inférieures aux prévisions en 2016-2017 et en 2017-2018, car le programme OPE+ a reçu des fonds supplémentaires à la fin de l'année, ce qui a entraîné des fonds inutilisés. L'écart des dépenses en S et C d'autres années était minime et représentait 1,0 % ou moins du budget.

À la suite du financement inutilisé en 2016-2017 et en 2017-2018, ISDE a mis en œuvre un outil de prévision des coûts afin d'atténuer le risque de fonds inutilisés, et un exercice de prévision des perspectives financières a été mené à la fin du 3^e trimestre (T3) pour réaffecter les fonds et éviter les inutilisations. Auparavant, ISDE recevait souvent un avis à la fin de l'exercice selon lequel un affilié ne serait pas en mesure d'utiliser le financement sans suffisamment de temps pour le réaffecter. En communiquant avec les affiliés pendant le T3, ISDE a été proactif dans la prévision des fonds inutilisés et la réaffectation.

À l'échelle du programme, les coûts administratifs totaux d'ISDE pour le programme OPE+ devraient être de 12,3 % selon les montants de financement totaux initialement alloués dans le cadre financier.

En mars 2022, les coûts administratifs réels étaient de 9,5 %, et les coûts administratifs réels moyens sont demeurés plutôt constants au cours de la période d'évaluation.

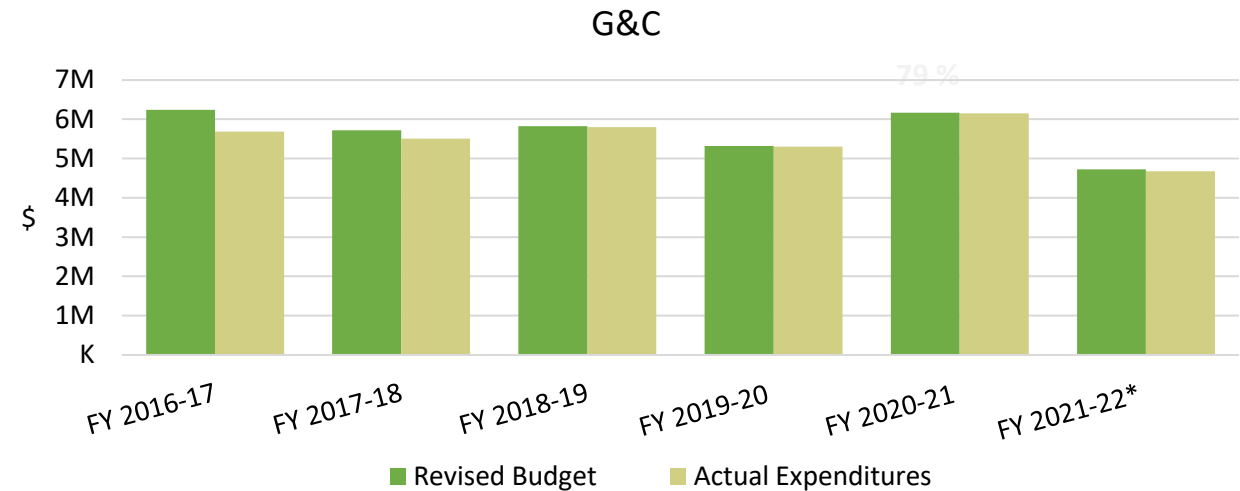


Figure 27 : Budget des S et C par rapport aux dépenses (programme OPE+), de 2016 à 2022

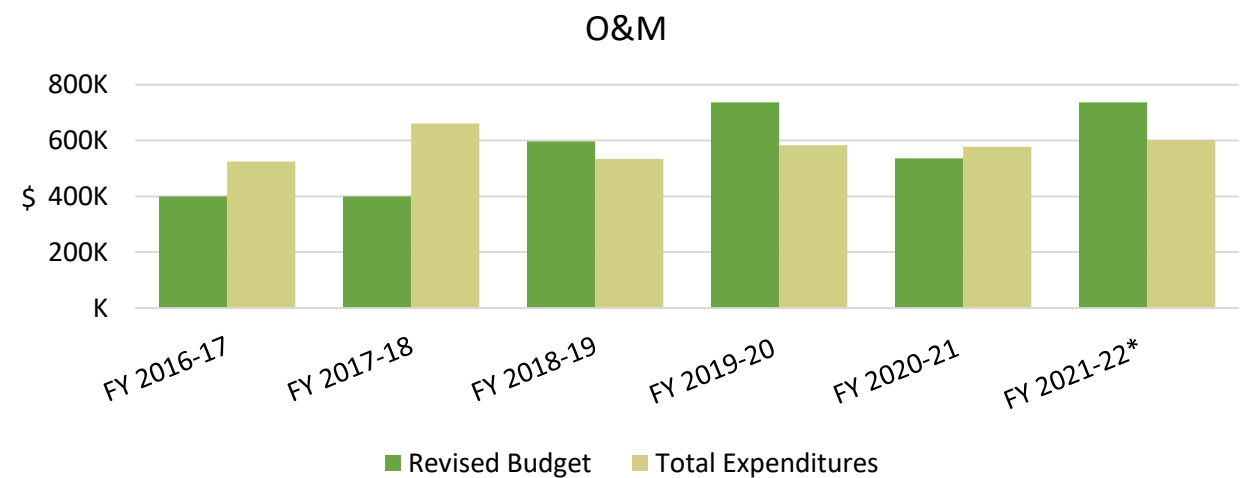


Figure 28 : Budget de F et E par rapport aux dépenses (programme OPE+), de 2016 à 2022

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 9

Quant au programme de stages OPE, les coûts administratifs étaient inférieurs aux prévisions, et dépenser l'intégralité du budget des S et C a été difficile.

Le programme de stages OPE et le programme OPE+ ont été appuyés par le même personnel administratif, et ces coûts ont été proportionnels à chaque programme aux fins de la présentation de rapports. Certains coûts de fonctionnement supplémentaires imprévus ont été engagés au cours des deux premières années de la période d'évaluation pour la traduction des rapports et des documents ainsi que pour l'embauche d'un consultant chargé de réviser les outils de présentation de rapports.

Les coûts administratifs totaux d'ISDE pour le programme de stages OPE devraient représenter 6,6 % du budget total du programme alloué dans le cadre financier. En mars 2022, les coûts administratifs réels étaient inférieurs aux prévisions (4,7 %), car des fonds supplémentaires ont été fournis au programme de stages OPE en réponse à la COVID-19, ce qui a entraîné une diminution de la part des coûts administratifs par rapport au budget total.

G&C Budget vs. Expenditures (CFSI)

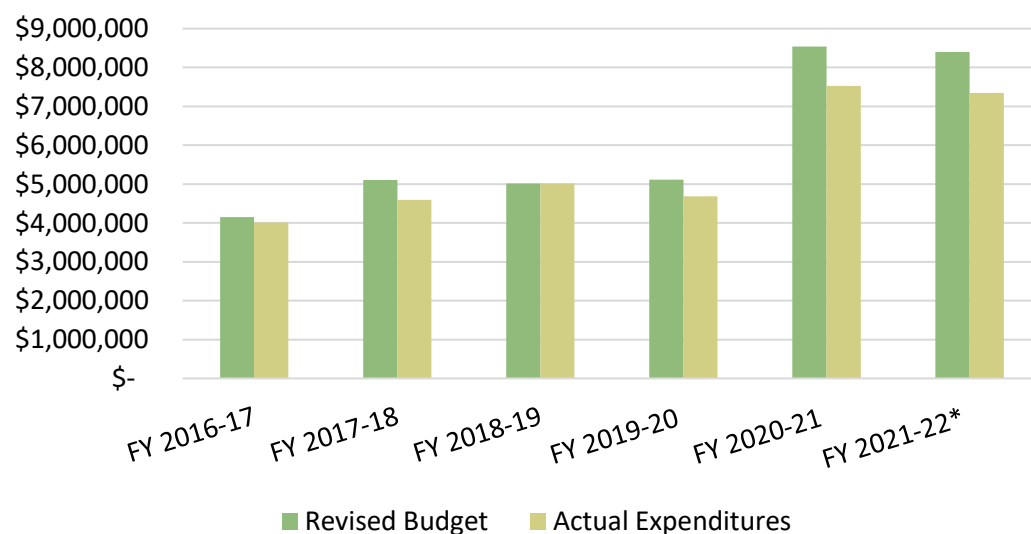


Figure 30 : Budget des S et C par rapport aux dépenses (programme de stages OPE), de 2016 à 2022

O&M Budget vs. Expenditures (CFSI)

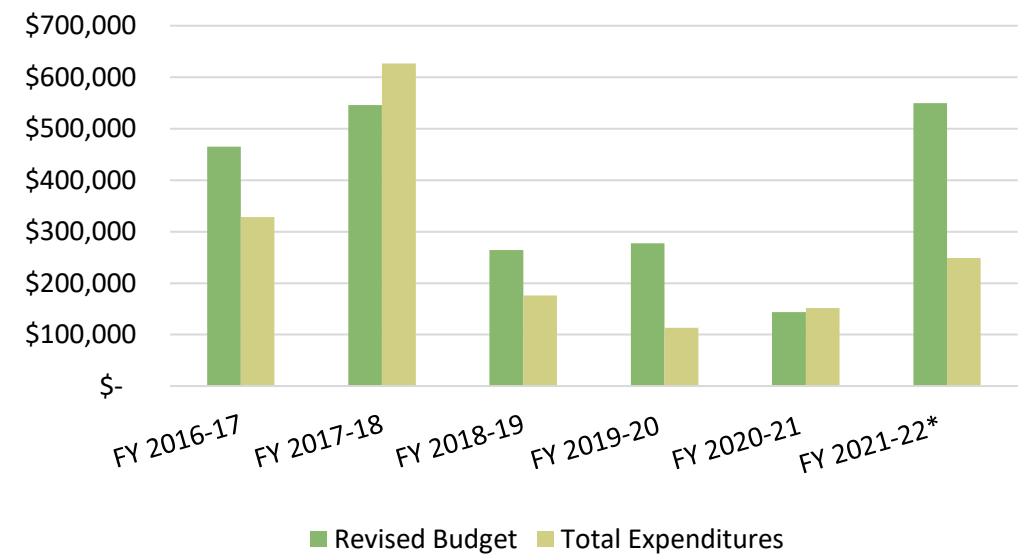


Figure 29 : Budget de F et E par rapport aux dépenses (programme de stages OPE), de 2016 à 2022

Au cours des deux dernières années de la période d'évaluation, un important financement complémentaire du programme de stages OPE a été reçu, ce qui représente plus du double du budget initial du programme de stages OPE.

À l'exception de 2018-2019, les dépenses en S et C ont été inférieures au financement disponible pour toutes les années, en partie en raison du calendrier de financement reçu par les affiliés ainsi que des retards et des défis liés à l'embauche des stagiaires, comme la COVID-19, le roulement des stagiaires, le temps requis pour l'embauche et la formation ainsi que la disponibilité de la main-d'œuvre dans certaines régions.

Conclusions

Pertinence





Rendement

Efficacité

Conclusion 9

Des mesures ont été mises en œuvre à l'échelle du programme et des affiliés pour accroître l'efficacité opérationnelle.





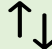
Mesures d'efficacité d'ISDE :

-  Accords de contribution pluriannuels
-  Modèles de rapports rationalisés
-  Marché en ligne (pour faciliter le transfert de matériel entre affiliés)
-  Exercice de prévision des perspectives financières

Des mesures d'efficacité ont été mises en œuvre par le programme d'ISDE et à l'échelle des affiliés. Les réunions générales annuelles des affiliés OPE+, organisées par ISDE, ont été considérées comme un mécanisme où les pratiques prometteuses ont été partagées pour aider à accroître l'efficacité.

À l'échelle nationale, Ordinateurs pour l'excellence Canada a mis en œuvre l'engagement des PDG pour augmenter les dons de ses affiliés à grande échelle et a facilité l'achat massif de licences de système d'exploitation, ce qui a réduit le coût par licence pour les affiliés. Le CNT a également travaillé à sonder des ministères fédéraux afin d'évaluer l'inventaire entrant en vue de faciliter la planification.

Mesures d'efficacité des affiliés :

-  Récupération des coûts pour certains appareils
-  Gestion de l'inventaire en ligne
-  Comptabilité en nuage
-  Comptabilisation des contrats
-  Mise en œuvre de Six Sigma

Certains affiliés continuent de faire face à des défis en matière d'efficacité opérationnelle propres aux territoires qu'elles desservent.

Certains affiliés ont relevé des défis en matière d'efficacité opérationnelle qui étaient propres à leur région. Par exemple, un affilié a mentionné que, dans sa province, la législation sur la réutilisation et le recyclage a changé deux fois depuis 2016, ce qui a entraîné la nécessité d'accroître la sécurité et d'informer davantage les donateurs et les gouvernements sur les biens. Il s'agissait de changements imprévus dont on devait tenir compte en raison des niveaux de financement existants.

L'efficacité a été citée comme étant un défi important pour les affiliés desservant de grandes régions. Plus le nombre de points de service est faible, plus le défi est grand pour assurer la portée géographique, la distribution et l'embauche de stagiaires. De plus, l'expédition implique des coûts supplémentaires. Toutefois, l'augmentation des frais d'expédition est généralement inférieure au coût d'exploitation de centres supplémentaires.

Les affiliés ont indiqué que les partenariats et les initiatives organisationnelles nationales (achats en vrac) pourraient accroître l'efficacité, élargir la portée géographique et réduire les coûts, en particulier pour la distribution.

Recommandation 2

Conclusions

Pertinence

Rendement

Efficacité

Conclusion 10 : La mise en œuvre de l'initiative Familles branchées par l'entremise du réseau du programme OPE+ a démontré l'agilité avec laquelle le programme OPE+ peut être exploité pour faciliter l'atteinte d'autres priorités ciblées. L'initiative Familles branchées s'est penchée sur les lacunes auxquelles les bénéficiaires étaient confrontés dans le cadre de l'accès au programme OPE+.

Le gouvernement du Canada a été en mesure de tirer parti du réseau du programme OPE+ pour assurer la prestation de l'initiative Familles branchées.

Bien que l'initiative Familles branchées n'ait pas été incluse dans la portée de la présente évaluation, l'évaluation a cherché à obtenir des points de vue clés de la part des répondants sur l'efficacité de la prestation de l'initiative par l'entremise du programme OPE+. Le nombre d'ordinateurs à distribuer était important (50 000), et les appareils reconditionnés étaient nécessaires dans de brefs délais. Les affiliés OPE+ ont pu livrer des appareils, mais les chiffres exacts n'étaient pas signalés par l'entremise du programme OPE+.

Les affiliés ont généralement reconnu que l'initiative Familles branchées a connu un vif succès, et de nombreuses personnes ont indiqué que recevoir un appareil et une connexion Internet peut élargir les possibilités pour ces familles. L'initiative a contribué à démontrer l'agilité des affiliés OPE+ et du réseau du programme OPE+. Ils ont été en mesure d'orienter et d'adapter rapidement leurs opérations pour répondre aux besoins des familles individuelles, et de s'assurer que le programme soit mis en œuvre dans tout le pays.

Grâce à l'initiative Familles branchées, ISDE a pu tirer parti du réseau du programme OPE+ pour faciliter l'atteinte d'une priorité du gouvernement du Canada qui consiste à favoriser l'inclusion des groupes sous-représentés dans l'économie numérique. C'était la deuxième fois que le programme OPE+ était utilisé pour communiquer avec un groupe dédié; la première était une initiative à plus petite échelle lancée en 2015 qui a fourni plus de 7 500 ordinateurs aux familles syriennes.

Pour mener à bien l'initiative IFB, les affiliés devaient adapter leurs processus afin de tenir compte de la distribution aux ménages individuels. L'initiative a exercé une certaine pression sur les modèles de livraison, car les commandes individuelles ont pris plus de temps à traiter et ont affecté la productivité. En reconnaissant la pression supplémentaire que l'initiative exerce sur les affiliés OPE+, Ordinateurs pour l'excellence Canada a développé une plateforme Shopify pour gérer la demande et les commandes pour les affiliés. Certains affiliés ont exprimé leur déception que les appareils distribués par l'initiative Familles branchées n'aient pas été comptabilisés dans les rapports d'étape du programme OPE+, car, dans certaines régions, des milliers d'appareils ont été distribués par l'entremise de ce programme. La déclaration des appareils par l'entremise de l'initiative seulement n'a pas permis de dresser un portrait fidèle du soutien fourni par le programme OPE+.

L'initiative Familles branchées a été annoncée dans le budget 2017 et a été coordonnée par Ordinateurs pour l'excellence Canada. L'initiative a permis aux familles à faible revenu d'accéder à Internet haute vitesse à partir des fournisseurs de services Internet (FSI) participants pour 10 \$ par mois. Les ménages admissibles ont été cernés par le gouvernement du Canada, et contactés et informés par la poste de leur admissibilité à l'initiative. Ceux qui avaient besoin d'un appareil ont pu en recevoir gratuitement par l'entremise du programme OPE+. Un objectif de 50 000 ordinateurs devait être distribué au cours du premier cycle de l'initiative Familles branchées.

Résumé

PERTINENCE : L'évaluation a donné lieu à trois conclusions démontrant qu'il existe un besoin continu pour le programme OPE+ et le programme de stages OPE

Conclusion 1 : Le gouvernement du Canada doit continuer d'aider les Canadiens, par l'entremise du programme OPE+, à acquérir les outils et les compétences nécessaires pour participer efficacement au monde numérique.

Conclusion 2 : Le programme de stages OPE aide les jeunes à développer des compétences importantes et à acquérir une expérience de travail pratique pour accroître leur employabilité, ce qui correspond aux priorités du gouvernement fédéral.

Conclusion 3 : L'augmentation du volume de déchets électroniques est une préoccupation pour les gouvernements du monde entier. Le programme OPE+ s'harmonise avec les priorités environnementales du gouvernement fédéral, et la remise en état des appareils électroniques appuie la Stratégie fédérale de développement durable.

RENDEMENT : L'évaluation a donné lieu à cinq conclusions qui ont démontré que les programmes atteignent les objectifs établis, mais des possibilités existent pour améliorer la collecte de données et les programmes.

Conclusion 4 : Le programme OPE+ et le programme de stages OPE ont réussi à réduire l'empreinte environnementale liée au matériel informatique excédentaire. Grâce à la remise en état, à la réutilisation et au recyclage des appareils électroniques, un nombre important de ces appareils sont détournés des sites d'enfouissement et ont une seconde vie, ce qui est bénéfique pour l'environnement.

Conclusion 5 : Le programme OPE+ a mis sur pied un vaste réseau d'organismes affiliés qui accroissent la portée et les ressources disponibles pour le programme et qui font partie intégrante de son succès. Des incohérences et des lacunes dans les données sur le rendement liées aux partenariats et aux dons ont été soulevées.

Conclusion 6 : Le programme OPE+, appuyé par le programme de stages OPE, a permis d'améliorer l'accès des Canadiens à la technologie de l'information. Les bénéficiaires du programme passent à des groupes non scolaires et à des individus. Les bénéficiaires sont satisfaits du programme OPE+ et subiraient des conséquences négatives en l'absence du programme.

Conclusion 7 : Le programme de stages OPE a offert des possibilités d'apprentissage et a accru l'employabilité des jeunes issus de la diversité. Les stagiaires ont acquis des compétences numériques et obtenu un emploi dans un domaine technologique. On a déterminé que l'aide aux stagiaires pour établir des liens avec des employeurs potentiels constituait un domaine de possibilités, tandis que l'élargissement de l'admissibilité était un moyen d'améliorer la diversité.

Conclusion 8 : Les stagiaires se sont dits très satisfaits du programme de stages OPE, tandis que certains défis ont été relevés en ce qui a trait à la durée du stage et à la compétitivité des salaires. Les possibilités d'amélioration comprenaient un meilleur accès à la formation et un soutien aux compétences acquises.

EFFICACITÉ : Au cours de l'évaluation de l'efficacité de la prestation du programme, l'évaluation est arrivée à deux conclusions qui ont mis en évidence le fait que les programmes OPE+ et stages OPE étaient mis en œuvre de façon efficace et qu'il était possible de tirer profit du programme OPE+ pour appuyer d'autres initiatives fédérales.

Conclusion 9 : L'évaluation a révélé que les programmes OPE+ et stages OPE ont été mis en œuvre efficacement, avec des modèles de prestation différents dans l'ensemble du pays. À l'échelle du programme, les ratios des coûts administratifs ont été inférieurs aux prévisions en raison du financement complémentaire supplémentaire en S et C. ISDE et les organismes affiliés OPE+ ont mis en œuvre des mesures visant à améliorer l'efficacité opérationnelle du programme.

Conclusion 10 : La mise en œuvre de l'initiative Familles branchées dans le cadre du réseau OPE+ a démontré la flexibilité avec laquelle il est possible de tirer profit d'OPE+ pour faire progresser des priorités ciblées. L'initiative IFB comble les lacunes que les personnes ont rencontrées dans l'accès au programme OPE+.

Recommandations

Recommandations

Recommandation 1 : La Direction générale Un Canada branché d'ISDE devrait mettre en œuvre des approches pour accroître la cohérence des données présentées par les affiliés OPE+. La disponibilité de données cohérentes et complètes pour les affiliés OPE+ en ce qui a trait aux types de donateurs, aux contributions et à la distribution des appareils par groupe socioéconomique permet d'assurer des progrès par rapport aux résultats prévus en matière d'OPE+ et de positionner le programme pour continuer de répondre aux besoins technologiques en évolution des Canadiens.

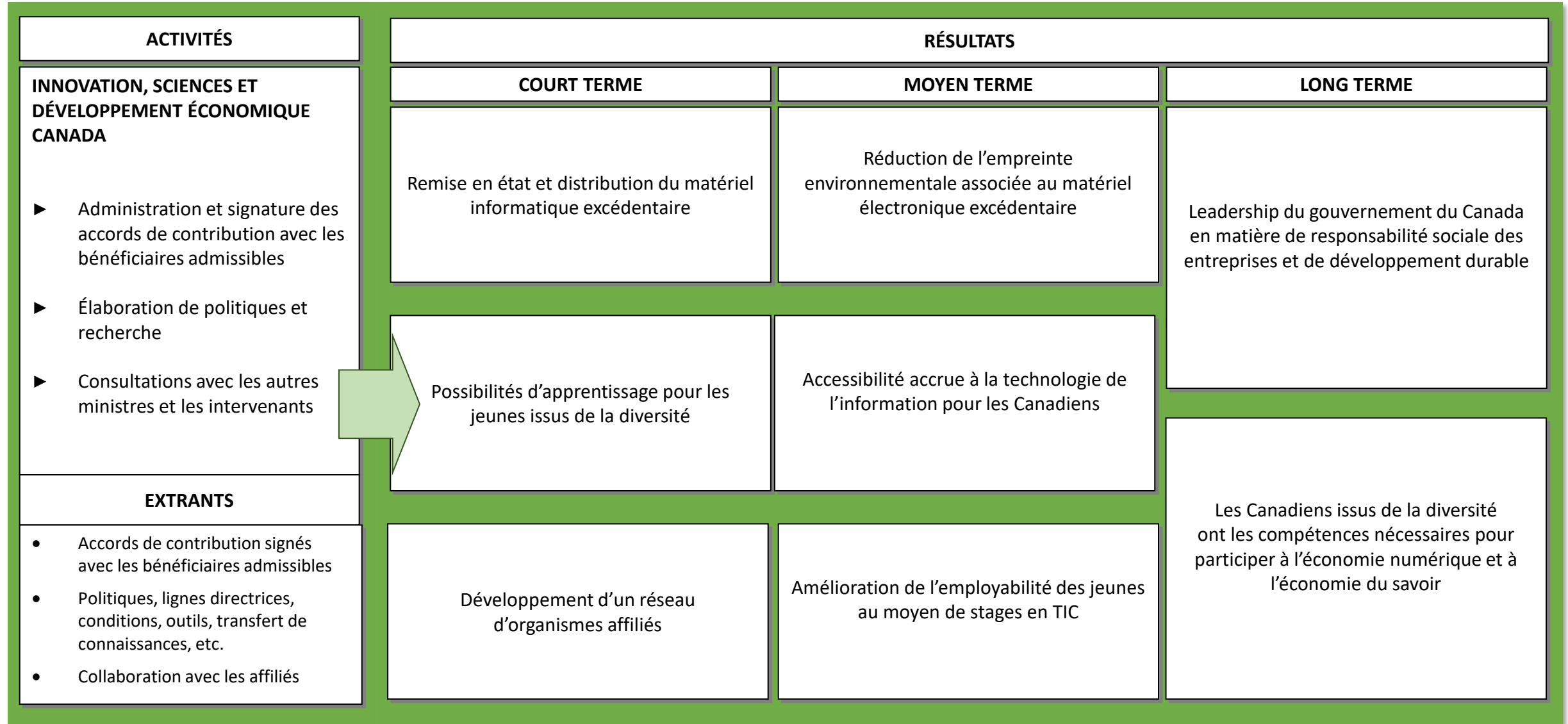
Recommandation 2 : La Direction générale Un Canada branché d'ISDE doit étudier d'autres possibilités d'accroître les contributions des donateurs et de renforcer les partenariats afin de répondre aux besoins du programme, élargir la portée du programme OPE+ et appuyer l'efficacité opérationnelle des affiliés OPE+.

Annexes

- Annexe A : Modèle logique
- Annexe B : Méthodologie
- Annexe C : Défis et mesures d'atténuation
- Annexe D : Bibliographie

Annexe A : Modèle logique

Au moyen des activités admissibles financées dans le cadre de l'accord de financement d'ISDE, les programmes OPE+ et stages OPE devraient réaliser des résultats dans le modèle logique ci-dessous, ainsi que des résultats connexes à court terme, à moyen terme et finaux. Le modèle logique est dérivé de la stratégie de mesure du rendement du programme OPE+ présentée à ISDE en 2016.



Annexe B : Méthodologie

L'évaluation était fondée sur cinq méthodes de collecte de données, incluant des sources qualitatives et quantitatives.

Afin de répondre aux questions d'évaluation, des données de plusieurs sources ont été recueillies et triangulées.



Revue de la littérature et revue des documents

La revue de la littérature s'est penchée sur la littérature pertinente afin de comprendre de façon approfondie les besoins actuels et à venir des programmes OPE+ et stages OPE du point de vue de l'augmentation de l'accès à la technologie pour les Canadiens, de possibilités d'emploi pour des jeunes issus de la diversité et de diminution des déchets électroniques. La revue documentaire portait sur des documents d'établissement des priorités clés du gouvernement et des documents d'établissement de rapports sur les programmes pour appuyer l'évaluation du rendement et de l'efficacité.



Examen du rendement et des données administratives et financières

Les données sur le rendement des programmes OPE+ et stages OPE, recueillies dans le cadre de la stratégie de mesure du rendement du programme OPE+, ont été examinées afin d'évaluer l'étendue des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme présentés dans le modèle logique d'OPE+. Une analyse des données administratives et financières pour les programmes OPE+ et stages OPE a également été menée pour évaluer l'efficacité.



Études de cas

Trois études de cas ont été effectuées afin d'appuyer l'évaluation générale des programmes OPE+ et stages OPE. Les études de cas ont examiné deux affiliés OPE+ et une organisation nationale d'OPE+. Les études de cas étaient appuyées par une revue documentaire, les données administratives et un total de trois entrevues avec le personnel de direction des trois organisations d'OPE+.



Sondages en ligne

Des sondages en ligne ont été menés afin de recueillir des perspectives sur les impacts des programmes OPE+ et stages OPE, en plus des améliorations potentielles pour accroître l'efficacité des programmes. Les sondages ciblaient les bénéficiaires ayant reçu des appareils et les stagiaires actuels et antérieurs ayant participé au programme de stages OPE. Les réponses d'un total de 850 bénéficiaires et de 172 stagiaires ont été recueillies par le biais du sondage.



Entrevues virtuelles

Au total, 16 entrevues ont été menées soit par MS Teams, soit par téléphone parmi les groupes d'intervenants suivants pour recueillir des perspectives diverses sur la pertinence, le rendement et l'efficacité des programmes OPE+ et stages OPE :

- la direction et le personnel d'ISDE;
- les autres ministères;
- les organisations nationales d'OPE+;
- les affiliés OPE+;
- les partenaires de réseau;
- les stagiaires d'OPE.

Annexe C : Défis et mesures d'atténuation

L'évaluation a fait face à trois limitations et les évaluateurs ont appliqué des stratégies d'atténuation en conséquence.



Attribution

Difficulté

La présence d'autres partenaires de financement a rendu difficile l'isolation et la mesure des incidences directes de la contribution du gouvernement fédéral.

Atténuation

Les questions d'entrevue ont été conçues de façon à ce que les répondants puissent répondre, dans la mesure du possible, quant aux incidences supplémentaires du financement d'ISDE aux programmes OPE+ et stages OPE.



Biais des répondants

Difficulté

Bon nombre des participants aux entrevues étaient soit bénéficiaires directs, soit ils participaient à la mise en œuvre du programme. Par conséquent, des réponses pourraient avoir des biais positifs.

Atténuation

Le but de l'entrevue et sa stricte confidentialité ont été communiqués aux participants. Les réponses ont été validées auprès d'autres groupes d'intervenants, ainsi que d'autres sources de données.



Qualité des données

Difficulté

Les données auto-déclarées recueillies auprès des affiliés chaque trimestre par le programme OPE+ forment le fondement de la stratégie de mesure du rendement du programme. Au cours de l'évaluation, des problèmes de qualité de données ont été rencontrés, comme la catégorisation incohérente des organismes donneurs et des principaux groupes ciblés.

Atténuation

Lorsque les données n'étaient pas consignées, d'autres sources ont été utilisées pour confirmer ou appuyer les conclusions des évaluations.

Annexe D : Bibliographie

1. Wavrock, D. et coll. 2021. Typologie de l'utilisation d'Internet par les Canadiens : activités en ligne et compétences numériques.
2. OCDE. 2019. Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2019 : Prospérer dans un monde numérique.
3. Camillo C., & Longo J. 2020. A Tectonic Shift in the Digital Divide: It's now deeper than a technological gap.
4. Wavrock, D. et coll. 2021. Typologie de l'utilisation d'Internet par les Canadiens : activités en ligne et compétences numériques.
5. Leadership avisé RBC. 2021. Des connexions à bâtir : Préparer les jeunes Autochtones à un avenir numérique.
6. Wavrock, D. et coll. 2021. Typologie de l'utilisation d'Internet par les Canadiens : activités en ligne et compétences numériques.
7. Gouvernement du Canada. 2020. Énoncé économique de l'automne.
8. Ibid.
9. Camillo C., & Longo J. 2020. A Tectonic Shift in the Digital Divide: It's now deeper than a technological gap.
10. Morissette, R. 2021. Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada.
11. Leadership avisé RBC. 2021. Des connexions à bâtir : Préparer les jeunes Autochtones à un avenir numérique.
12. Ibid.
13. EDSC 2017. 13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada.
14. Ibid.
15. Morissette, R. 2021. Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada.
16. Leadership avisé RBC. 2021. Des connexions à bâtir : Préparer les jeunes Autochtones à un avenir numérique.
17. Morissette, R. 2021. Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada.
18. EDSC 2017. 13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada.
19. EDSC 2016. Comprendre les réalités : L'emploi chez les jeunes au Canada.
20. EDSC 2017. 13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada.
21. Morissette, R. 2021. Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada.
22. EDSC 2016. Comprendre les réalités : L'emploi chez les jeunes au Canada.
23. Allan, J. 2021. [How to Regulate Our Waste-Full World.](#)
24. Parajuly et. coll. 2019. [Future E-waste Scenarios.](#)
25. Allan, J. 2021. [How to Regulate Our Waste-Full World.](#)
26. Institut pour l'IntelliProspérité. 2020. [Circular Economy Global Sector Best Practices Series – Part Two : Electronics.](#)
27. Kumar, A. & Holuszko, M. 2016. Electronic Waste and Existing Processing Routes: A Canadian Perspective.
28. Institut pour l'IntelliProspérité. 2020. [Circular Economy Global Sector Best Practices Series – Part Two : Electronics.](#)
29. Ibid.
30. Xavier, L.H., Ottoni, M., & Lepawsky, J. 2021. [Circular economy and e-waste management in the Americas: Brazilian and Canadian frameworks.](#)
31. Kumar, A. & Holuszko, M. 2016. Electronic Waste and Existing Processing Routes: A Canadian Perspective.
32. Forum économique mondial. 2019. [A New Circular Vision for Electronics: Time for a Global Reboot.](#)
33. Gouvernement du Canada. 2021. Directive sur la gestion du matériel.